

# MRAP

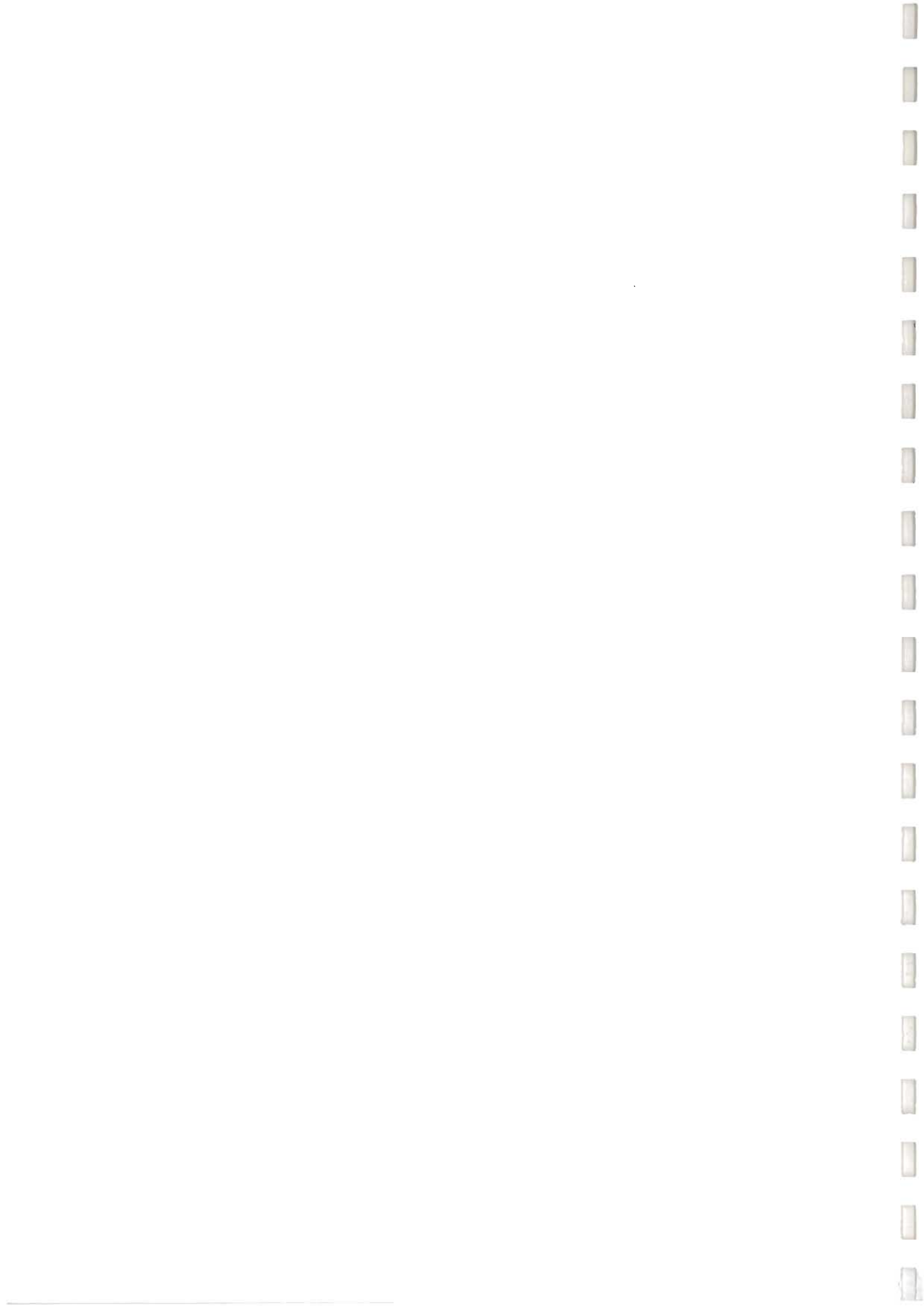
*Mouvement  
contre le  
racisme  
et pour l'  
amitié  
entre les  
peuples*

# 50

# ANS

# TRACTS





**MRAP**

**50 ANS**

**TRACTS**

1968  
1969  
1970  
1971  
1972  
1973  
1974  
1975  
1976  
1977  
1978  
1979  
1980  
1981  
1982  
1983  
1984  
1985  
1986  
1987  
1988  
1989  
1990  
1991  
1992  
1993  
1994  
1995  
1996  
1997  
1998  
1999  
2000  
2001  
2002  
2003  
2004  
2005  
2006  
2007  
2008  
2009  
2010  
2011  
2012  
2013  
2014  
2015  
2016  
2017  
2018  
2019  
2020  
2021  
2022  
2023  
2024  
2025  
2026  
2027  
2028  
2029  
2030

Documentation réunie par  
Françoise Alexandre et Catherine Ballestero  
Texte : Marie-Noële Lecointre  
Maquette : Jean-Pierre Lecointre

Comité local V<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>  
BP 243, 75005 Paris

MRAP — Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples — 43 bd. de Magenta, 75011 Paris

# Le MRAP, mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples a 50 ans

Le dimanche 22 mai 1949, Journée nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, s'est fondé le MRAP, lors du Congrès tenu au Cirque d'Hiver, à Paris.

La guerre froide a commencé, entraînant la détérioration du climat politique dans les deux blocs : racisme et anticomunisme, « chasse aux sorcières » contre les progressistes accusés d'activités antiaméricaines aux Etats-Unis, antisémitisme sous prétexte de dénoncer les sionistes et les saboteurs à la solde de l'impérialisme en Union Soviétique et dans les démocraties populaires, libération des criminels nazis en Allemagne de l'Ouest.

Les luttes d'émancipation contre le colonialisme au lendemain de la deuxième guerre mondiale rallument la violence raciste qui redouble en France avec la guerre d'Algérie à partir de 1954. L'extrême droite relève la tête dans les rangs du poujadisme, mouvement populiste de défense des commerçants et artisans qui enrôle les professionnels de l'antisémitisme et du racisme, agissant ensuite dans de nombreux groupuscules concurrents jusqu'à ce que le Front national connaisse ses succès électoraux de 1986.

Les documents rassemblés dans ce recueil sont loin de donner une vision exhaustive de tous les combats menés par le MRAP depuis cinquante ans ; il aurait fallu plusieurs volumes ; cependant, la plupart témoignent de grandes luttes internationales :

- Défense de Julius et Ethel Rosenberg, qui cumulaient la tare d'être juifs et sympathisants communistes, ce qui en faisait automatiquement des espions, accusés d'avoir donné le secret de la bombe atomique à l'URSS. Le MRAP milite toujours pour leur réhabilitation.
- Combats contre la ségrégation et les crimes racistes aux Etats-Unis, encore d'une cruelle actualité puisque Mumia Abu Jamal, coupable d'être noir et journaliste engagé, ne peut être aujourd'hui sauvé que par une mobilisation massive.
- Dénonciation de l'apartheid en Afrique du Sud dont la fin fut une victoire mondiale, mais qui ne peut faire oublier d'autres discriminations et atrocités dont la liste déjà trop longue s'accroît chaque jour, parce que violences et guerres n'ont jamais cessé depuis 1945.

Le choix des tracts montre aussi l'implication du MRAP dans les luttes concernant la France où sévit toujours l'antisémitisme et son visage rénové du négationnisme, et où le racisme est le fils du colonialisme. Le 17 octobre 1961 reste une date terrible de notre histoire, lorsque des travailleurs algériens, encore appelés Français musulmans, manifestant à Paris contre le couvre-feu qui leur était imposé, ont été victimes de la sauvagerie d'une police aux

ordres de Maurice Papon. La fin de la guerre d'Algérie n'a pas amené la fin du racisme, violent ou ordinaire, envers les immigrés et les jeunes Français issus de l'immigration. La police souvent, et certains services publics parfois, semblent ignorer la loi du 7 juin 1972 contre les discriminations raciales.

Il est vrai que la politique restrictive à l'entrée et au séjour des étrangers en France, assouplie lors de l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, s'est souvent réactivée, quelle que soit la majorité législative et aggravée avec la réforme du code de la nationalité. La circulaire Chevènement du gouvernement de la gauche plurielle reste très restrictive ; et la double peine - en vertu de laquelle les infractions correctionnelles ou criminelles commises par des étrangers peuvent être punies deux fois, dans les prisons françaises d'abord, puis par le bannissement - continue d'être appliquée, malgré de nombreuses condamnations de la France par la Cour européenne des droits de l'homme.

Le soutien à la lutte des sans papiers demeure aussi une préoccupation constante du MRAP, de même que les campagnes pour le droit de vote des étrangers aux élections locales.

Et comme la pauvreté est une cause de discrimination, le MRAP participe également aux actions telles que la mobilisation pour le droit au logement.

Ce qui rend la lecture de ces tracts, proclamations et pétitions particulièrement passionnante c'est de découvrir qu'à côté des grandes causes internationales ou nationales, des petits faits, que les journaux qualifieraient de divers, sont relevés parce que des militants les ont jugés significatifs. De plus, le lecteur comprend mieux l'importance du rôle des comités locaux dans la lutte contre toutes les discriminations.

Pour compléter cette documentation « au ras du pavé », nous vous conseillons, si ce n'est déjà fait, de vous procurer aussi l'histoire générale du MRAP, *50 ans contre le racisme, chronique d'un combat inachevé*, auprès des militants de votre connaissance ou chez l'éditeur, Le Temps des cerises.

Marie-Noèle Lecointre

50 ans 50 tracts (et un peu plus).

Sommaire raisonné

1. pp. 1, 2      Mai 1951. Tract-annonce de meeting. MRAP. Recto-verso  
*Sauvons Willie Mc Gee*  
Noir américain, condamné à mort en 1945 pour une prétendue agression sur une femme blanche.
2. pp. 3, 4      195 ? Lettre de Claude Roy au MRAP et invitation  
à un meeting. Recto-verso  
*Pour que la justice triomphe*  
Pour que soient punis les lyncheurs d'Emmett Till,  
jeune noir américain de 14 ans.
3. pp. 5, 6      Juin 1953. Pétition et tract-annonce de meeting.  
Comité de défense des Rosenberg. MRAP  
*Il faut sauver les Rosenberg !*  
Physiciens atomistes condamnés à mort aux USA pour espionnage  
en faveur de l'Union soviétique.
4. p. 7            Novembre 1955. Annonce de gala. MRAP  
*Grand gala antiraciste*
5. p. 8            Janvier 1956. Invitation. MRAP  
*Le racisme et les problèmes nord-africains.*  
Conférence sur le racisme qui se développe avec la guerre d'Algérie
6. p. 9.            Février 1956. Tract-annonce de réunion d'information.  
Section de Montreuil du MRAP et UJRE  
*À la population juive...*  
Pour démasquer Pierre Poujade, raciste, antisémite  
et partisan de l'Algérie française.
7. p. 10            Octobre 1957. Tract-annonce de soirée de solidarité. MRAP  
*Grande soirée de solidarité avec les Noirs et les antiracistes  
des États-Unis...*  
Il s'agit en particulier de la lutte contre la ségrégation dans les écoles.
8. p. 11            Avril 1958. Tract-annonce de meeting. MRAP et Association  
culturelle des israélites nord-africains de Paris  
*Odieuses violences racistes dans le 4<sup>e</sup> arrondissement*  
Protestation contre la violence antisémite de la police  
envers les consommateurs d'un café proche de la rue François-Miron.

9. pp. 12, 13      Mai 1958. Tract. Communiqué et appel. MRAP  
et autres organisations  
*Après le coup de force d'Alger...*  
*Appel commun de 10 organisations*  
Mobilisation au lendemain du coup à force d'Alger, le 13 mai 1958,  
qui devait ramener De Gaulle au pouvoir.
10. p. 14          Mai 1958. Tract-appel à manifestation. MRAP  
*Antiracistes, tous à la manifestation républicaine...*  
Il s'agit de la grande manifestation du 28 mai, en défense de la  
République. À cette date, De Gaulle a déjà été invité à assurer le  
gouvernement.
11. p. 15          Juin 1958. Tract. MRAP et autres organisations  
*Halte aux Comités de salut public ! Halte au fascisme !*  
Contre les « Comités de Salut Public », activistes de l'Algérie française.
12. p. 16.        Décembre 1958. Tract. MRAP  
*Scandaleuses brimades contre un enfant juif à Saint-Quentin*  
Dénonciation des scandaleuses brimades perpétrées par un commis  
boucher antisémite sur un enfant de 6 ans.
13. p. 17          Juin 1959. Tract-annonce de meeting. MRAP et autres  
organisations  
*Halte aux agressions racistes qui déshonorent la capitale !*  
Meeting contre les agressions racistes commises par de jeunes fascistes à  
Paris. Le meeting a été annulé par le directeur de la salle.
14. p. 18          Juin 1960. Tract-annonce de meeting et invitation. MRAP  
*Parisiens, Parisiennes, pour le châtimement du bourreau Adolf  
Eichmann...*  
Meeting pour réclamer le châtimement d'Eichmann, un des responsables de  
la « solution finale », dont le procès s'ouvrira en Israël en 1961. Il sera  
exécuté en 1962..
15. p. 19          Juillet 1960. Pétition. MRAP  
Il s'agit encore de la violence antisémite de la police  
dans le 4<sup>e</sup> arrondissement.
16. pp. 20, 21    Octobre 1960. Tract. Déclaration MRAP. Recto-verso  
*Une déclaration du MRAP sur le drame algérien*



17. p. 22                    Janvier 1961. Tract. Déclaration. MRAP  
*Après le naufrage du Pisces*  
Dans ce naufrage, 42 juifs marocains, fuyant une campagne antijuive, trouvent la mort.
18. pp. 23, 24            24 avril 1961. Tract. Déclaration et appel aux jeunes. MRAP et Club Amitié  
Contre le putsch antirépublicain de quatre généraux factieux à Alger (Challe ; Salan ; Jouhaud ; Zeller).
19. p. 25                    12 octobre 1961. Tract. Communiqué. MRAP  
*Une déclaration du MRAP à propos des mesures prises contre les Algériens.*  
Contre le couvre-feu imposé à Paris aux citoyens algériens par le préfet de police Maurice Papon, aujourd'hui en prison pour complicité de crimes contre l'humanité.
20. p. 26                    18 octobre 1961. Tract. Déclaration. MRAP  
*Déclaration du MRAP après les manifestations de travailleurs algériens à Paris*  
Après les massacres de la veille, plusieurs centaines de morts.
21. p. 27                    Mars 1962. Invitation. MRAP et autres organisations  
*Soirée solennelle*  
En hommage à Fanny Kapciuch, tuée par la police de Papon lors de la grande manifestation du 8 février contre l'OAS.  
(9 morts au métro Charonne).
22. p. 28                    Janvier 1963. Tract-annonce de meeting. MRAP et autres organisations  
*Les SS Oberg, le « boucher de Paris » et Knochen, son adjoint, sont libres !*  
Protestation contre la libération des assassins SS Oberg et Knochen, condamnés à mort en 1954 et libérés par De Gaulle à la fin de 1962.
23. p. 29                    Mai 1965. Tract. Résolution. MRAP  
*Contre l'apartheid*  
A l'occasion de la 16<sup>e</sup> Journée nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, le MRAP dénonce l'apartheid inscrit dans la constitution d'Afrique du Sud.

24. p. 30                    Novembre 1966. Tract. Déclaration. MRAP  
*Viet-Nam, un nouveau génocide ?*  
 Contre les crimes de guerre commis sur les populations civiles par les Américains au Viet-Nam.
- 25.p. 31, 32, 33        Mai 1969. Communiqué et tract. MRAP. Recto-verso  
*Note sur l'affaire Fabbrini*  
 Frabrizio Fabbrini, jeune Italien condamné à 2 mois de prison pour avoir protesté contre le sermon d'un curé rendant les juifs responsables de la mort du Christ (pourtant, le concile Vatican II s'était terminé en 1965).
26. p. 34.                    Mai 1970. Tract-annonce de rassemblement. MRAP  
 et autres organisations  
*10 Mai pour le Viet-Nam*  
 Rassemblement contre la guerre au Viet-Nam et son extension au Laos et au Cambodge et pour le retrait des troupes des États-Unis..
27. p. 35, 36                Mars 1971. Tract-annonce de réunion et communiqué.  
 MRAP Recto-verso  
*Les Juifs soviétiques*  
 En défense des Juifs soviétiques persécutés.
28. pp. 37, 38              1971 ? Tract 4 pages, MRAP  
*Solidarité avec les immigrés*  
 Les travailleurs étrangers vivent dans d'effroyables conditions de logement et font les travaux les plus pénibles pour les plus bas salaires.
29. p. 39                    Mai 1971. Extrait d'un dossier de *Droits et libertés*. MRAP  
*C'est ça l'apartheid !*  
 Non aux échanges sportifs avec l'Afrique du Sud.
30. p. 40, 41                21 mars 1972. Tract double page. MRAP  
*Face au racisme*  
 Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, proclamée à l'ONU, après la déclaration votée en 1965; la loi sera votée par le Parlement français le 22 juin 1972.
31. p. 42                    Décembre 1972. Tract. MRAP  
*Affaire Diab : le MRAP demande des éclaircissements*  
 Protestation contre l'assassinat de Mohamed Diab dans un commissariat de Versailles.

32. p. 43            Juillet 1973. Tract. MRAP et autres organisations  
*Protestation commune de 20 organisations contre  
les essais nucléaires français dans le Pacifique.*
33. p. 44, 45        Octobre 1973. Tract. Appel à manifestation. MRAP  
et autres organisations. Recto-verso.  
*Pour le droit au logement, l'arrêt des hausses de loyer*
34. p.46             1974. Tract. MRAP  
*Savez-vous ?*  
Information aux victimes du racisme et de la discrimination  
pour mieux assurer leur défense.
35. p. 47            Juin 1975. Tract-annonce de soirée de solidarité. MRAP  
*Pour la réhabilitation des Rosenberg et de Morton Sobell*  
Pour la réhabilitation de Julius et Ethel Rosenberg exécutés en juin 1953  
et de Morton Sobell, condamné comme complice à 30 ans de prison.  
Il ne fut libéré qu'au bout de 18 ans..
36. p. 48            Avril 1976. Tract-annonce de réunion. MRAP  
*Racisme : la cote d'alerte*  
Réunion de protestation contre les brutalités policières  
et les expulsions de travailleurs immigrés.
37. p. 49            Décembre 1977. Tract-annonce de meeting.  
MRAP et autres organisations  
*Jeudi 8 décembre à la Bourse du travail...*  
Meeting de protestation contre l'attentat qui a coûté la vie à Laïd Sebaï,  
gardien des bureaux de l'Amicale des Algériens.
38. p. 50, 51        Novembre 1978. Tract. MRAP. Recto-verso.  
*Français-immigrés, quel dialogue ?*  
Pour un véritable dialogue Français-immigrés.
39. p. 52, 53        Octobre 1980. Tract. Comité local MRAP d'Ivry. Recto-verso.  
*Racisme, fascisme : « non, jamais »*  
Pour la défense des travailleurs étrangers.
40. p. 54, 55        Novembre 1980. Tract. Comité local MRAP d'Ivry.  
Recto-verso  
*L'immigration à Ivry*  
Protestation contre la déclaration de la section locale du PCF  
sur le logement des travailleurs immigrés.

41. p. 56, 57      Octobre 1981. Tract. Appel à une marche silencieuse et communiqué. MRAP  
*Plus jamais Copernic !*  
Commémoration de l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic (4 morts, 30 blessés) et mise au point sur l'attitude de certaines organisations.
42. p. 58            Novembre 1981. Tract-annonce de colloque.  
Comité local du MRAP d'Asnières-Gennevilliers  
*La place des Tsiganes et gens du voyage dans la société française*
43. p. 59            Novembre 1982. Tract. Annonce de soirée. MRAP  
*Solidarité avec Chtcharanski*  
Soirée de solidarité avec le mathématicien soviétique Anatoli Chtcharanski. (Après avoir émigré en Israël, il deviendra ministre dans le gouvernement Nétanyahou).
44. p. 60            Janvier 1983. Pétition. Appel. MRAP  
*Les soussignés...*  
Appel contre Bernard Nottin, professeur d'université négationniste du génocide juif.
45. p. 61            Octobre 1983. Tract. Annonce de réunion. MRAP et autres organisations.  
*En solidarité avec les peuples palestinien et libanais*  
Réunion publique après les massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila par les auxiliaires libanais de l'armée israélienne.
46. p. 62, 63      Août 1984. Tract. MRAP. Recto-verso  
*Oui aux jeux olympiques, non au racisme*  
Contre le racisme aux États-Unis et en Union soviétique, les deux pays organisateurs des jeux olympiques.
47. p. 64            Janvier 1985. Communiqué. MRAP  
*Nouvelle-Calédonie : mener à son terme le processus de décolonisation*  
Contre la situation coloniale en Nouvelle-Calédonie et les massacres dont la France est responsable.
48. p. 65, 66      1985. Tract. MRAP. Recto-verso  
*Pas un sou pour l'apartheid*  
Pour le boycott des produits sud-africains.

49. p. 67, 68      Décembre 1986. Tract. Appel à meeting. MRAP et autres organisations. Recto-verso  
*Pour l'arrêt immédiat des expulsions...*  
Pour l'arrêt des expulsions et contre le projet Pasqua de réforme du code de la nationalité.
50. p. 69            Octobre 1987. Communiqué. MRAP  
*Après le verdict de Nouméa*  
Protestation contre l'acquittement des meurtriers de 10 Mélanésien en 1984.
51. p. 70, 71        Janvier 1988. Tract. Appel à rassemblement. Comité local MRAP d'Albi. Recto-verso  
*Non au racisme*  
Contre la multiplication des assassinats et attentats racistes, avec la liste des dernières victimes.
52. p. 72            Décembre 1991. Tract. Annonce de meeting. MRAP et autres associations  
*Pour en finir avec la double peine et pour le droit au séjour*  
Pour protester contre l'expulsion d'étrangers du territoire après le temps de prison passé en France. Des jeunes gens qui n'ont jamais grandi dans « leur pays d'origine » sont ainsi rejetés.
53. p. 73            Décembre 1994. Tract. Communiqué. MRAP  
*La guerre en Bosnie n'est pas une solution.*  
Contre les massacres et aussi contre l'officialisation des frontières selon un découpage « ethnique ».
54. p. 74, 75        Juin 1995. Tract. Annonce de meeting et spectacle.  
MRAP et autres organisations  
*5 heures avec le peuple kurde*  
Soutien au peuple kurde et arrêt des livraisons d'armes françaises à la Turquie.
55. p. 76            Mars 1996. Tract. Appel à la solidarité.  
Comité local MRAP 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
*Solidarité pour les réfugiés de St.-Ambroise*  
Appel de solidarité avec les sans papiers.
56. p. 77            Août 1998. Communiqué. MRAP  
*Le MRAP aux côtés de tous les sans papiers en lutte*

57. p. 78                    Février 1999. Tract-annonce de manifestation.  
MRAP et autres organisations  
*Pour une solution politique à la question kurde en Turquie*  
L'Union européenne doit accorder l'asile politique à A. Öcalan.
58. p. 79                    Mai 1999. Tract. Appel à réunion. Comité local MRAP 5<sup>e</sup>/13<sup>e</sup>  
arrondissements de Paris  
*La guerre dans les Balkans*  
Sur la guerre en Yougoslavie et la situation au Kosovo  
et pour l'arrêt des bombardements de l'OTAN.
59. p. 80.                    Novembre 1999. Pétition. MRAP  
*Sauvons Mumia*  
Le journaliste Mumia Abu Jamal attend depuis 17 ans dans le couloir de  
la mort. L'exécution prévue le 2 décembre a été reportée.

# Sauvons WILLIE Mc GEE

« Mon fils Willie doit être électrocuté le 8 mai 1951. Il a été en prison pendant cinq ans; il a une femme et cinq enfants. S'il vous plaît, s'il vous plaît, sauvez sa vie. »  
Sa maman,  
Bessie Mc GEE.

« Si Willie meurt, il sera le troisième homme de notre famille tué par les lyncheurs. »  
Sa femme,  
Rosalie Mc GEE.

Le peuple de Paris, si généreux et épris de justice, répondra à ces appels émouvants et clamera sa volonté d'arracher cet innocent à la chaise électrique.

**Par notre action nous le sauverons!**

VENEZ EN MASSE AU

# GRAND MEETING

QUI AURA LIEU LE

**VENDREDI 4 MAI 1951, à 20 h. 30, à la Salle Wagram**

(Métro : ETOILE ou TERNES)

Sous la présidence de **M<sup>e</sup> André BLUMEL**, Président du M. R. A. P.

PRENDRONT LA PAROLE :

**Alain LE LEAP**

Secrétaire général de la C.G.T.

**Florimond BONTE**

Député de Paris, Membre du Comité Central du Parti Communiste Français

**M<sup>e</sup> DENNERY**

Avocat à la Cour

**DOMENACH**

Rédacteur en chef de la revue « Esprit »

**Diop CHEICK**

Secrétaire général des Etudiants R.D.A.

**J.-M. HERMAN**

Parti Socialiste Unitaire  
Vice-Président de la F.N.D.I.R.P.

**Jacqueline GELLY**

Secrétaire nationale  
de l'Union des Jeunes Filles de France

**Pierre PARAF**

Homme de Lettres

**Charles PALANT**

Secrétaire du M.R.A.P.

**PERILHAUD**

Secrétaire national de l'Union  
de la Jeunesse Républicaine de France

**Professeur Paul RIVET**

Député de Paris  
Directeur du Musée de l'Homme

**VERCORS**

Homme de Lettres

**Pasteur VIENNEY**

et UN REPRESENTANT  
du Mouvement pour le Triomphe  
des Libertés Démocratiques en Algérie



## FAITS SUR LE CAS WILLIE MC GEE.

### ARRIERE-PLAN

WILLIE Mc GEE a 36 ans, est conducteur de camion de sa profession et père de 4 petits enfants. Il est un ancien combattant de la guerre anti-fasciste.

### LE PRETENDU CRIME

Une blanche, Madame Troy HAWKINS, a prétendu qu'en Novembre 1945, elle a été assaillie, alors qu'elle se trouvait étendue sur son lit avec un enfant endormi à ses côtés. D'autres enfants et son mari se trouvaient dans une pièce avoisinante. Elle fut obligée d'admettre qu'elle n'avait pas crié au moment de la prétendue attaque et qu'elle eut lieu dans la nuit totale.

### L'ARRESTATION

WILLIE Mc GEE fut arrêté le même jour à 50 Km. de l'endroit où se serait passé le prétendu crime. Il fut sequestré pendant 32 jours au cours desquels il fut battu et torturé jusqu'à "confession" obtenue de la police. Plus tard, il refuta cette confession en pleine audience du Tribunal.

### LE PROCES

Le 1er procès eut lieu en décembre 1945, à ce moment là Mc GEE se trouvait dans l'impossibilité de parler à la suite des tortures subies et il fut transporté dans la salle du Tribunal où se trouvaient postés des soldats de l'état, armés de mitrailleuses. En dehors de la salle du Tribunal des fanatiques du Ku Klux Klan hurlaient exigeant sa vie et le menaçaient de lynchage si une sentence de mort n'était pas prononcée. Après exactement deux minutes de délibérations, un jury acheté, composé entièrement de blancs, déclarait Mc GEE coupable. La sentence : la mort. Grâce à la pression populaire, un Tribunal plus important revisa la sentence se basant sur le fait que le lynchage avait porté préjudice au verdict.

Le 2ème procès de novembre 1946 fut arrêté à cause de l'arrivée dans la salle du Tribunal d'une meute de lyncheurs. Le procès fut repris ailleurs sous la surveillance de centaines de policiers armés. Un deuxième jury composé de blancs déclara à nouveau Mc GEE coupable. Sentence : mort. A nouveau la pression populaire obligea un Tribunal plus élevé à reviser le verdict. Cette fois en se basant sur le fait qu'aucun noir ne faisait partie du jury.

Le 3ème procès en Mars 1948 ne fut que la répétition du 2ème et du 1er procès. Les avocats de Mc GEE furent menacés de mort s'ils continuaient à le défendre. Ils demandèrent la protection des officiels de l'Etat. Lorsqu'elle fut refusée, il leur fallu partir rapidement pour sauver leur vie, ceci avant la fin du procès. Sentence : Mort.

### LE PEUPLE DEFEND WILLIE Mc GEE

Par 4 fois en 5 ans, le peuple a réussi à retenir la main du bourreau. En dernier lieu, en Juillet 1950, une forte délégation venant de tout le pays se rendit à Jackson, capitale de l'état du Mississippi. La délégation fut attaquée par des éléments du Klu Klux Klan et par la police et un nouvel essai fut fait en vue de lyncher Mc GEE, mais la délégation fit preuve de courage et réussit à sauver Mc.GEE. En Juillet, le Gouverneur de l'état fut obligé d'admettre qu'il a reçu plus de 14.000 protestations, "venant du monde entier" y compris de Chine et de Tchecoslovaquie".



jeudi

Cher ami

voici le texte d'un petit message  
que je vous adresse, ne pouvant, hélas,  
être demain soir à la Mutualité. J'espère  
que votre action et celle de tous les  
hommes de cœur secouera l'opinion  
mondiale et les "juges" américains.

Avec mes sentiments de sympathie

Claude Roy

Emmett Till avait quatorze ans.  
Il avait peut-être sifflé d'admiration  
au passage d'une fille blanche. Il avait  
surement la peau noire. On l'a donc  
tué. Ses assassins sont bien tranquilles :  
dans le doute abstiens-toi. Mais il n'y  
a pas de doute : cet enfant était un  
enfant nègre. On l'a battu, on l'a  
noyé ; c'est un nègre de moins. Quant aux  
juges des tueurs ils sont tranquilles  
aussi. Ils se sont abstenus dans le doute,  
parce qu'ils doutent que ce soit un crime que  
de tuer un petit noir.

Cette tranquillité là ne nous  
laissera pas en paix. Nous demandons justice  
pour ce jeune mort. C'est demander justice  
aussi pour tous les vivants encore menacés  
de souffrir et de mourir, parce qu'ils sont  
nés dans la peau d'un noir, d'un juif, d'un  
jaune ou d'un pauvre.

## INVITATION

A Sumner (Mississippi), les deux lyncheurs du jeune noir de 14 ans, Emmett Till, ont été scandaleusement acquittés fin septembre. Par suite de l'émotion provoquée par cette affaire, un nouveau procès doit avoir lieu le 7 novembre.

### **Pour que la Justice triomphe dans le second procès des assassins d'EMMETT TILL**

le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix organise un

## GRAND MEETING

le Vendredi 4 Novembre, à 20 h. 45

au PALAIS DE LA MUTUALITE, 24, Rue Saint-Victor

Sous la présidence de M. Léon LYON-CAEN, premier président honoraire de la Cour de Cassation, président du M.R.A.P., prendront la parole: Claude AUTANT-LARA, cinéaste; Aimé CESAIRE, poète; Yves DECHEZELLES, avocat à la Cour; le pasteur LA GRAYIERE, conseiller de l'Union Française; Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P.; Alfred GRANT, secrétaire général de l'Union des Sociétés Juives de France; Pierre PARAF, écrivain; Maria RABATE, député de Paris; VERCORS, écrivain.

Nombreux messages.

Tout de cœur avec vous  
pour que la justice triomphe  
gr. HERRMANN

Président d'honneur  
de l'Union des Droits S. G. Hermann

# COMITÉ FRANÇAIS DE DÉFENSE DES ROSENBERG

10, Rue de Châteaudun - PARIS-9<sup>e</sup>

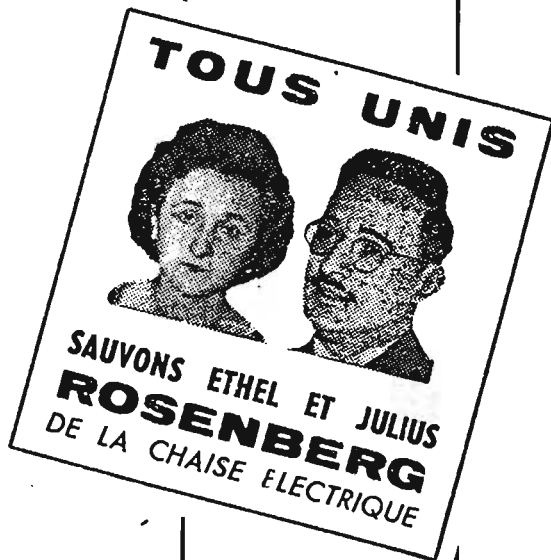
## Il faut sauver Julius et Ethel ROSENBERG de la chaise électrique

Ces deux innocents, père et mère de deux petits enfants de 6 et 8 ans,  
ont été condamnés parce que défenseurs de la paix et Juifs.

### **AIDEZ-NOUS à les sauver ! SOUSCRIVEZ !**

Liste de souscription N° ..... Le collecteur .....

NOMS	SOMMES	NOMS	SOMMES



Adresser les fonds à "Droit et Liberté", 10, rue de Châteaudun, Paris-9<sup>e</sup> C.C.P.: Paris-6070-98,  
en indiquant sur le talon : "Pour le Comité de Défense des Rosenberg".

# **LA MENACE D'UNE MORT IMMINENTE**

---

## **pèse sur ETHEL et JULIUS ROSENBERG**

après le refus de réviser leur procès, malgré les nouvelles preuves irréfutables de leur innocence, le juge Kaufman vient de fixer au 18 juin la date de leur exécution.

# **Il faut sauver les ROSENBERG !**

---

*Hommes et Femmes de cœur !  
Venez tous et toutes au*

# **GRAND MEETING**

Sous la présidence du Professeur **Frédéric JOLIOT-CURIE**

**LE JEUDI 4 JUIN 1953, à 20 h. 30**

au

**PALAIS DE LA MUTUALITÉ**

24, rue Saint-Victor

Métro : Maubert-Mutualité

**LE COMITÉ FRANÇAIS DE DÉFENSE DES ROSENBERG**  
10, rue de Chateaudun, PARIS-IX<sup>e</sup>

**Dimanche 13 Novembre 1955**

à 20 h. 30 précises

**SALLE PLEYEL**

252, Faubourg Saint-Honoré (Métro : Ternes)

# GRAND GALA ANTIRACISTE

Un programme éblouissant avec (par ordre alphabétique) :

La fameuse attraction yiddisch

**Sigmunt BERLAND**

et son orchestre, avec la chanteuse noire américaine

**Virginia CAPERS**

Le pétillant fantaisiste

**Bernard LAVALETTE**

La talentueuse artiste de la chanson

**Colette MARS**

Le chansonnier du « Grenier de Montmartre »

**Edmond MEUNIER**

La grande vedette du music-hall

**MOULOUDJI**

La célèbre cantatrice de l'Opéra

**Mado ROBIN**

L'orchestre international

**Les VINITZKI**

Spectacle présenté par le sympathique animateur de «Télé-Paris»

**Jacques ANGELVIN**

Il est prudent de retenir ses places.

LOCATION : au Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, 91, Faubourg-Saint-Denis, Paris-10<sup>e</sup> (TAL. 48-11), et à la Salle Pleyel.

Imp. S. I. P. N., 14, Rue de Paradis - PARIS-10<sup>e</sup>

8

INVITATION

Le Mouvement contre le Racisme  
l'Antisémitisme et pour la Paix

vous prie de bien vouloir honorer  
— de votre présence la —

**CONFÉRENCE**

qui aura lieu sous la présidence de

**M<sup>r</sup> Léon LYON-CAEN**

Premier Président honoraire de la Cour de Cassation  
Président du M.R.A.P.

**le mardi 17 janvier 1956**

**à 20 h. 45**

**A L'HOTEL MODERNE**

— Place de la République —

**LE RACISME  
ET LES PROBLÈMES  
NORD-AFRICAINS**

par **Marcel MANVILLE**

Membre du Bureau National du M.R.A.P.

de retour d'un voyage en Algérie



*Les rapports entre Juifs et  
Musulmans en Afrique du Nord*

par **Armand BITTOUN**

Membre du Bureau National du M.R.A.P.

Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix - 91, rue du Faubourg Saint-Denis. Paris-10<sup>e</sup>.

**Mouvement contre le Racisme,  
l'Antisémitisme et pour la Paix**

Section de MONTREUIL

**Union des Juifs pour la Résistance  
et l'Entraide (U.J.R.E.)**

Section de MONTREUIL

# A la Population Juive de Montreuil, Bagnolet et Vincennes

Les blessés profonds de la dernière guerre ne sont pas encore cicatrisés. Nous pleurons encore nos morts victimes de la barbarie hitlérienne et voilà qu'un Pierre Pujade relève le drapeau de l'hitlérisme.

**Qui est-il ?**

**Que veut-il ?**

Après avoir trompé honteusement les petits commerçants et les artisans, profitant ainsi de leur légitime mécontentement contre le système fiscal qui les accable, M. Pierre Pujade montre enfin son vrai visage, celui d'un fasciste, d'un raciste et d'un antisémite.

**Pour démasquer Pujade, pour empêcher  
que le poison raciste et antisémite se répande.**

venez en masse à la

## Grande Réunion d'Information

qui aura lieu le

**Mercredi 15 Février 1956, à 20 h. 30**

au 'Café BALTO - 182, rue de Paris à MONTREUIL

PRENDRONT LA PAROLE :

**A. YODINE**

du Bureau National de l'U.J.R.E.

**Roger MARIA**

Membre du Bureau National du M.R.A.P.

**Charles LEVINE**

Membre du Comité Central de la L.I.C.A.

Imprimerie S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris-10<sup>e</sup>

**VENEZ NOMBREUX !**

**MERCREDI 2 OCTOBRE 1957 à 20h.30**

**SALLE DES SOCIÉTÉS SAVANTES**

8 bis, rue Danton, Paris-5<sup>e</sup> (Métro : Saint-Michel)

# **GRANDE SOIRÉE DE SOLIDARITÉ avec les noirs et les antiracistes des États-Unis**

**EN LUTTE CONTRE LA SÉGRÉGATION  
DANS LES ÉCOLES**

Au cours de cette soirée, placée sous la présidence de M. Léon LYON-CAEN, Premier Président honoraire de la Cour de Cassation, Président du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), prendront la parole MM.:

**René CAPITANT**  
ancien Ministre  
Professeur à la Faculté  
de Droit

**Emile KAHN**  
Président de la Ligue  
des Droits de l'Homme  
Le Pasteur **Louis VIENNEY**

**Albert BAYET**  
Président de la Ligue  
de l'Enseignement

**Francis JOURDAIN**  
écrivain

**M<sup>re</sup> Marcel MANVILLE**  
Avocat à la Cour

**Jean AMROUCHE**  
Écrivain

et les représentants de diverses associations

**POUR L'ÉGALITÉ DE TOUS LES ENFANTS!  
POUR LA FRATERNITÉ DES HOMMES!**

*Parisiens! Venez en masse dire...*

**NON AU RACISME !**

Ouverture des portes à 20 heures.

---

Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix  
M. R. A. P. 15, Fb. Montmartre (9<sup>e</sup>)

---



# Odieuses violences racistes

dans le 4<sup>e</sup> arrondissement

*La police blesse 14 consommateurs d'un café israélite*

Ce mardi 1er Avril, à 18 heures, des gardiens du commissariat de la rue François-Miron ont fait irruption mitrailleuse au poing, balle au canon, dans le café « La Potinière » au 46 de cette même rue.

Multipliant les injures et les coups, ils obligèrent toutes les personnes présentes à se mettre face au mur, les mains en l'air. Puis, sous prétexte de vérification d'identité, devant la population scandalisée, à coups de pied, de matraques et de crosses, ils emmenèrent les quatorze consommateurs au commissariat voisin où les violences redoublèrent, accompagnées d'insultes racistes et antisémites.

Les victimes de ces incroyables sévices, qui sont des travailleurs honorablement connus dans ce quartier, n'ont été libérées que trois heures plus tard, toutes portant les marques des violences subies.

## • DE TELS FAITS SONT INTOLÉRABLES DES SANCTIONS IMMÉDIATES S'IMPOSENT

Au cœur de Paris où la population garde le souvenir douloureux des milliers de victimes des persécutions nazies, les antiracistes, tous les républicains doivent faire entendre leur protestation indignée contre de pareilles méthodes qui défigurent la République.

Toutes et tous, vous viendrez au

# GRAND MEETING DE PROTESTATION ET D'UNION ANTIRACISTE

## Judi 3 avril 1958 à 20 h. 30

### Salle de l'Hôtel Moderne

place de la République

Les Elus et représentants d'organisations du 4<sup>e</sup> arrt sont invités à participer.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME  
L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)

ASSOCIATION CULTUELLE  
DES ISRAÉLITES NORD-  
AFRICAINS DE PARIS

Imp. Vogue, 176, quai de Jemmapes - Paris-10<sup>e</sup>

APRES LE COUP DE FORCE D'ALGER

LE MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME  
ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.) COMMUNIQUE :

La grave menace qui pèse sur les institutions démocratiques à la suite du coup de force d'Alger requiert de toute urgence des mesures énergiques des pouvoirs publics contre les coupables et leurs complices et le regroupement de toutes les forces républicaines que le M.R.A.P. n'a jamais cessé de préconiser pour faire échec aux menées factieuses, inséparables de l'agitation raciste et antisémite.

En ces heures d'une gravité exceptionnelle, le M.R.A.P. appelle tous les antiracistes à se mobiliser pour défendre les idéaux républicains pour lesquels ils ont toujours combattu. Il leur demande de s'associer partout, dans l'union, à la riposte antifasciste indispensable et, au besoin, de la promouvoir.

L'heure n'est plus aux divisions subalternes. Antiracistes, républicains de toutes tendances, unissons-nous et agissons pour barrer la route au fascisme, au racisme et à l'antisémitisme, pour faire triompher la paix et l'amitié entre les peuples.

14 MAI 1958

UNE DECLARATION DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME  
L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX SUR LES MENÉES  
ANTIREPUBLICAINES

Le Bureau National du M.R.A.P. réuni, le 16 mai 1958, salue les républicains de toutes tendances qui se sont dressés et continuent à se mobiliser, dans l'union pour barrer la route au fascisme, lequel porte en lui, inexorablement, le racisme et l'antisémitisme, avec leur cortège de haines, de violences, et d'atteintes à la dignité humaine.

Le Bureau National se félicite de la dissolution de plusieurs groupes factieux dont il n'a cessé de dénoncer les menées racistes et antisémites.

Il met en garde l'opinion contre tous ceux, quelles que soient leurs fonctions et si haut placés soient-ils, qui tentent de contrecarrer, de gêner ou de discréditer le fonctionnement normal des institutions républicaines.

Réaffirme solennellement l'attachement de tous les antiracistes à la Constitution de notre pays et leur ardente volonté d'agir pour sa défense, pour le respect des prérogatives du Parlement et le maintien des libertés publiques.

Paris, le 16 mai 1958

APPEL COMMUN DE 10 ORGANISATIONS  
(dont le M.R.A.P.)

Les organisations sous-signées dénoncent le complot factieux de chefs militaires et de civils sans mandat dont Alger est le théâtre.

"Rappellent la déclaration par laquelle le Président de la République a, dans des termes qui ne peuvent souffrir aucune désobéissance, ordonné aux officiers en état d'insubordination de rester dans le devoir sous l'autorité du gouvernement républicain.

Elles demandent qu'une instruction soit ouverte, que des sanctions officielles et nominales soient prises contre les instigateurs, les auteurs et les complices de la tentative de pronunciamiento.

Elles font confiance aux démocrates d'Algérie comme aux soldats et officiers fidèles pour aider au rétablissement de la légalité républicaine.

Elles alertent le peuple français tout entier et appellent à une vigilance toute particulière les républicains gardiens naturels des institutions démocratiques."

Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), L.I.C.A., Syndicat National des Instituteurs, Union Nationale des Etudiants de France, Comité Aouin, Anciens du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient, Association de sauvegarde pour la défense des institutions judiciaires, Comité de résistance contre le fascisme, Comité de vigilance antifasciste de la Résistance auxquels se sont associés la Fédération autonome de l'Education Nationale et le Syndicat général de l'Education Nationale de la C.F.T.C.

15 MAI 1958

UN APPEL DU M. R. A. P.

ANTI RACISTES

TOUS A LA MANIFESTATION

RÉPUBLICAINE

MERCREDI 28 MAI à 17 heures

DE LA NATION A LA RÉPUBLIQUE

En ces heures graves où la France est menacée par la subversion fasciste, la place de chaque antiraciste est aux premiers rangs de la défense républicaine.

Les tentatives de destruction du régime démocratique, pour lui substituer le pouvoir personnel, sont le fait des hommes et des groupements qui n'ont cessé de propager la haine raciste et antisémite. En même temps que la République, ils mettent en danger toutes les valeurs qu'elle incarne: la liberté, la tolérance, l'idéal d'égalité, de fraternité entre les hommes et d'amitié entre les peuples.

Le peuple de France, uni dans la diversité de ses origines, de ses convictions religieuses et philosophiques, a versé son sang naguère pour le rétablissement de la légalité républicaine: il saura aujourd'hui écarter de son destin le carcan honteux et criminel du fascisme.

ANTI RACISTES, REPUBLICAINS DE TOUTES TENDANCES !

POUR FAIRE ECHEC AUX COMPOSITEURS RACISTES ET ANTISEMITES !

POUR QUE VIVE LA REPUBLIQUE

TOUS, le MERCREDI 28 MAI à 17 heures à la Nation !

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.)

# Halte aux Comités de Salut Public !

## Halte au fascisme !

L'impudence et l'agitation subversive des comités de salut public permettent de mieux mesurer le danger fasciste : la mise en pièces de la République.

Il n'est que de lire la motion sous forme d'ultimatum édictée par le comité de salut public d'Oran et les sommations du comité de salut public d'Algérie transmises par le général Salan.

Le 13 mai, s'installait à Alger un pouvoir militaire en rébellion contre le pouvoir légal de la République française.

Alors que le comité d'Alger étendait son réseau à la Corse et à la métropole, un grand nombre de comités de défense de la République, dont celui du X<sup>e</sup> arrondissement, se constituaient pour barrer la route à la rébellion.

Le mercredi 28 mai, les organisations républicaines rassemblées dans un grandiose défilé, manifestaient leur attachement aux libertés.

Le 30 mai, l'Université de France, l'ensemble du corps enseignant, par une grève d'une ampleur jamais atteinte, montraient leur attachement inébranlable à la démocratie.

A l'appel des grandes centrales syndicales, les travailleurs par une série de manifestations, affirmaient leur volonté d'empêcher toute dictature, tout pouvoir personnel.

La riposte des républicains a contraint le général de Gaulle à emprunter des voies légales, en apparence.

Le 1<sup>er</sup> juin, son investiture fut imposée sous la pression et le chantage avec des pouvoirs jamais encore accordés depuis Napoléon III. Deux cent vingt-quatre parlementaires refusèrent l'investiture et 232 les pleins pouvoirs.

L'Assemblée nationale est « en vacances » jusqu'en octobre, nous dit-on...

Les comités de salut public devaient se dissoudre dès l'installation au pouvoir de de Gaulle. Ils sont toujours en place.

### CITOYENS DU X<sup>e</sup> !

Songez au chemin parcouru par les factieux depuis le coup de force d'Alger.

Et quel serait-il ce chemin si nous les avions laissés libres de le parcourir à leur guise ?..

Pour ces gens-là, la forme actuelle du gouvernement de Gaulle n'est qu'une étape transitoire.

Les ultras, les colonels, et leurs comités de salut public, par la mission qu'ils ont reçue de préparer « l'intégration des âmes » se préparent à organiser un « référendum-plébiscite » conforme aux vœux du grand patronat, des gros colons, de la haute finance.

Déjà, quelques poignées de fascistes s'efforcent de créer le climat nécessaire au pronunciamiento. Déjà, nous en avons décelé des indices dans notre arrondissement.

**ATTENTION !** Citoyens du X<sup>e</sup>, la République est plus que jamais en danger.

— Le problème algérien demeure entier.

— Les questions financières et sociales sont angoissantes.

Les Républicains doivent être prêts à assumer les devoirs nécessaires pour assurer la défense des libertés. Il importe de ne pas se laisser endormir ni surprendre, mais de rester plus que jamais vigilants et agir dans l'union, car les discours de de Gaulle laissent place à la plus troublante des équivoques.

### CITOYENS, SOYEZ VIGILANTS !

Que partout se créent des comités d'union pour la défense de la République, sans aucune exclusive. Par rue, par bureau, par entreprise, partout c'est possible. Que ces comités viennent renforcer le comité du X<sup>e</sup>.

Que les Républicains s'unissent pour le respect des libertés syndicales et politiques, la défense des institutions, la Charte des Droits de l'Homme et du Citoyen, les revendications des travailleurs, et qu'enfin soit rétablie la PAIX avec le peuple algérien.

### VIVE LA REPUBLIQUE !

12 juin 1958.

Le comité d'union du X<sup>e</sup> arrondissement  
pour la défense de la République.

#### ORGANISATIONS PARTICIPANTES :

Ligue des Droits de l'Homme - Parti Communiste Français - Parti Radical Valoisien - Parti Socialiste (S.F.I.O.) - Union de la Gauche Socialiste - Radicaux de gauche affiliés à l'Union Progressiste - Union des Jeunesses Communistes - Jeunesses Radicales - Union des Femmes Françaises - Officiers et Sous-Officiers de Réserve Républicains - Fédération Nationale des Déportés, Internés et Résistants Patriotes - Association des Réfractaires et Maquisards - Association Républicaine des Anciens Combattants - Amis de Témoignage Chrétien - Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la Paix - Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide - Mouvement de la Paix - Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Centre Intersyndical C.G.T. - Secours Populaire - Mouvement de Libération Ouvrière.

Comités de vigilance : Enseignants du X<sup>e</sup> - Sécurité Sociale (Caisse Locale n° 1) - Hôpital Lariboisière - Hôpital Saint-Louis Air-France (faubourg Poissonnière) - Polyclinique des Services Publics.

Adresser la correspondance : 4, avenue Richerand - Paris-X<sup>e</sup>.

P.P.I. - Paris

## SCANDALEUSES BRIMADES CONTRE UN ENFANT JUIF A St-QUENTIN

Le M.R.A.P. a été saisi des faits suivants qu'il croit devoir porter à la connaissance de l'opinion publique :

Le 14 novembre 1958, un enfant de 6 ans, le petit Henri JACOBOT, demeurant à Saint-Quentin(Aisne), 38, rue Danton, jouait sur le trottoir, en face de chez ses parents, comme il le fait souvent après l'école.

Il se trouvait devant la boutique d'un boucher, M. JANDRAIN, 23, rue Danton. Le commis du boucher sortit, le traita de "sale juif", de "sale pollak", et se saisissant de lui, l'emporta dans la boutique, où M. JANDRAIN l'insulta à son tour, lui barbouilla le visage de sang, et l'enferma dans son frigidaire.

L'enfant ne reparut chez lui, le visage sanglant, les vêtements souillés et déchirés, qu'une heure après sa disparition, ses parents, inquiets, l'ayant cherché en vain dans le quartier pendant ce temps. Le médecin consulté par la suite a constaté que le petit Henri JACOBOT était atteint d'une bronchite et de troubles nerveux, consécutifs aux traitements subis.

o  
o o

Le Mouvement contre le Racisme, l'Anti sémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) saisi de ces incidents, a dépêché à St-Quentin, un membre de son Bureau National qui a pu enquêter sur place. Les faits se sont avérés exacts.

Longuement interrogé, le petit Henri JACOBOT a confirmé, avec des détails nombreux et précis, l'odieux attentat dont il a été l'objet.

Sans aucune hésitation ni contradiction, il avait également relaté les faits à la police. Il a même précisé -ce que ses parents ignoraient jusqu'alors- qu'à une autre occasion, le boucher JANDRAIN l'avait enfermé dans la niche de son chien, et le traitait fréquemment de "sale juif". Ce qui est révélateur de l'état d'esprit du boucher.

o o

Après l'ouverture de l'enquête par les pouvoirs publics, le sieur JANDRAIN a pénétré par surprise, le 23 novembre, chez M. JACOBOT et a tenté, en terrorisant l'enfant de lui faire dire que c'était son commis et non lui-même qui l'avait enfermé dans le frigidaire.

Bien que tremblant de peur, l'enfant a maintenu ses premières affirmations.

Il les a confirmées encore, le 26 novembre, au Commissariat, au cours d'une confrontation avec le commis et le boucher; et ce dernier a dû reconnaître enfin que c'était bien lui l'agresseur.

o o

M. JACOBOT a déposé une plainte, que soutiendra en justice un avocat désigné par le M.R.A.P.

Cette affaire sera suivie, sans aucun doute, avec attention par tous les honnêtes gens de ce pays, indignés par de pareilles mœurs, que l'on pourrait croire d'un autre temps, et que l'on ne saurait tolérer.

# Halte aux agressions racistes qui déshonorent la capitale !

Plusieurs agressions racistes ont été commises récemment en plein Paris : un jeune écrivain africain, plusieurs étudiants antillais, gravement molestés, ont du être hospitalisés.

Les auteurs de ces attentats sont des jeunes nervis, dont les chefs sont des fascistes notoires, connus des pouvoirs publics.

**LE PEUPLE DE PARIS CONDAMNE CES ATTENTATS ET EXIGE LE CHATIMENT SEVERE DES COUPABLES.**

PARISIENS, PARISIENNES, venez en masse protester contre les violences racistes et témoigner votre solidarité aux victimes au

## Grand meeting antiraciste

JEUDI 11 JUIN A 20 H. 30

SALLE DE LA GEOGRAPHIE, 184, Bd St-GERMAIN, PARIS-6<sup>e</sup>  
(Métro : St-Germain-des-Prés)

*sous la présidence de*  
**M. ROBERT ATTULY,**  
*Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.*

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME,  
POUR LA PAIX (M.R.A.P.) ; PRESENCE AFRICAINE ; LIGUE  
DE L'ENSEIGNEMENT ; FEDERATION DES ETUDIANTS  
D'AFRIQUE NOIRE EN FRANCE ; UNION FRATERNELLE  
ENTRE LES RACES ; ASSOCIATIONS GENERALES DES ETU-  
DIANTS MARTINICAIS, GUADELOUPEENS, REUNIONNAIS,  
GUYANAIS, MALGACHES ; UNION NATIONALE DES ETU-  
DIANTS DE FRANCE, etc.

Abécé, 176, quai de Jemmapes, Paris-10<sup>e</sup>

**mrp**

PARISIENS,  
PARISIENNES,

Pour le châtime<sup>n</sup>t du bourreau Adolf  
EICHMANN et de tous ses complices.  
Contre le néo-nazisme.

TOUS AU

# Grand Meeting

organisé par le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme  
et pour la Paix (M.R.A.P.)

MARDI 21 JUIN 1960, à 20 h. 45  
au CIRQUE D'HIVER

110, RUE AMELOT (Métro : Filles du Calvaire ou République)  
sous la présidence de  
FRANCISQUE  
ancien Vice-P

D'émin

divers de  
parole à ce

POUR LE CHATIMENT DU BOURREAU ADOLF EICHMANN ET DE  
TOUS SES COMPLICES - CONTRE LE NAZISME RENAISSANT.

LE MOUVEMENT CONTRE LE RACISME,  
L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (MRAP)

vous prie d'honorer de votre présence le

## GRAND MEETING

qu'il organise le MARDI 21 JUIN 1960, à 20 h. 45  
au CIRQUE D'HIVER

110, rue Amelot (Métro : Filles du Calvaire ou République)

sous la présidence de

FRANCISQUE GAY

ancien Vice-Président du Conseil

D'éminentes personnalités représentant les courants les plus  
divers de la Résistance et de l'opinion républicaine, prendront  
la parole à cette grande manifestation.



*Bouhadia  
Ben Gannou*

P E T I T I O N  
-----

Les soussignés élèvent une protestation indignée contre l'agression raciste commise le 17 Juillet par des supplétifs contre les consommateurs juifs d'un café de la rue François Miron.

Ils expriment leur solidarité envers leurs victimes et, particulièrement, Emile DANA, 27 ans, père de deux enfants, grièvement blessé d'une balle au ventre, et lui souhaitent un prompt et complet rétablissement.

Rappelant que déjà, il y a deux ans, 14 israélites avaient été brutalisés par des policiers dans la même rue,

ils exigent qu'il soit mis fin à de telles moeurs, qui déshonorent notre pays, et qui constituent un danger pour l'ensemble des citoyens, d'autant plus que les méthodes brutales des forces supplétives amenees récemment d'Algérie, ont suscité à plusieurs reprises, une vive émotion dans la capitale;

ils demandent que les coupables soient punis de façon exemplaire et les victimes indemnisées pour les dommages moraux et matériels qu'elles ont subi.

NOMS	PRENOMS	ADRESSES	SIGNATURES

A retourner au Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.), 15 Fg Montmartre, Paris 9°.

## UNE DECLARATION DU M.R.A.P. SUR LE DRAME ALGERIEN

-----

Le drame algérien, qui pèse aujourd'hui sur tous les aspects de la vie nationale, a également, sur le plan du racisme, des conséquences néfastes, préjudiciables aux traditions comme aux intérêts de notre pays, et que le M.R.A.P. tient à souligner à nouveau devant l'opinion publique, en cette période décisive où s'affirme dans les milieux les plus divers et sous des formes multiples, la volonté d'une paix négociée.

Le lâche attentat perpétré à Pantin, le 7 octobre, par trois individus contre un travailleur français qui avait relevé leurs propos odieux; les expéditions punitives contre les Algériens, organisées par des jeunes gens de Pavillons-sous-Bois, que les Assises de la Seine viennent de condamner; les agissements de certains supplétifs amenés à Paris et qui, cet été, se sont livrés à un raid antisémite contre un café de la rue François Miron : tous ces faits témoignent, entre autres, des haines et des violences que le drame algérien peut engendrer.

Le drame algérien est aussi à l'origine, de la part des pouvoirs publics, de mesures et d'opérations fondées indiscutablement sur le critère racial et visant la totalité des Algériens musulmans : rafles au "faciès"; discriminations systématiques dans l'établissement des cartes d'identité et des passeports; surveillance permanente par une police spécialisée; interdiction pour les Algériens de se déplacer le soir ou de circuler en voiture sans laisser passer établis pour une période déterminée; camps de "triage" et "d'hébergement" où des Algériens sont internés alors qu'aucun délit n'est retenu contre eux; camps de "regroupement" forcé en Algérie même, où les conditions de vie, selon de nombreux témoignages, sont des plus inhumaines.

Cette situation ouvre la voie aux primados, aux brutalités de toutes sortes qui constituent autant d'atteintes à la dignité humaine et creusent toujours plus le fossé entre des populations qui, sur un pied d'égalité, pourraient s'entendre et coopérer.

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) appelle les démocrates à s'opposer avec vigilance et détermination à toutes les manifestations de racisme nées du drame algérien, qui ne sauraient les laisser insensibles.

Il appelle les gens de cœur à affirmer et à promouvoir à toute occasion, par tous les moyens, l'esprit de fraternité et de compréhension humaine en vue de contribuer à la création d'un climat favorable à la paix.

Certain d'exprimer la volonté unanime de l'opinion antiraciste, il souhaite, pour que cessent, de part et d'autre, les conséquences cruelles de ce conflit, que soit activement recherchée par la négociation, une solution pacifique, qui ne peut se fonder que sur le respect de la dignité de tous les

/...

hommes dans leur diversité, et sur la reconnaissance loyale de leur droit à déterminer leur propre destin. Se félicitant de l'union réalisée par les grandes organisations de travailleurs, d'universitaires et d'étudiants en vue d'une Journée Nationale d'action pour la négociation en Algérie, le M.R.A.P. invite les antiracistes à apporter leur soutien actif à cette initiative et aux diverses manifestations qui en résulteront.

Paris, le 20 octobre 1960

## APRES LE NAUFRAGE DU "PISCES"

### UNE DECLARATION DU M.R.A.P.

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) qui ne cesse de combattre tous les racismes et de soutenir tous les efforts pour la fraternité entre les hommes, exprime une émotion profonde devant le naufrage du "Piscès" et le destin tragique des 42 juifs marocains, hommes, femmes et enfants qui y trouvèrent la mort.

Ce drame met l'accent sur le lien inéluctable entre guerre et racisme. C'est la tension persistante entre Israël et les pays arabes qui, au Maroc notamment, alimente les préjugés et la méfiance, incite les juifs à émigrer, sert de prétexte à d'injustifiables discriminations, en contradiction avec les Droits de l'Homme. Ainsi, malgré des efforts indéniables, il ne semble pas que soit encore créé le climat qui permettrait de faire disparaître le cloisonnement séculaire entre les communautés, qui avait été entretenu jusqu'à l'octroi de l'indépendance.

Le voisinage de l'Algérie en guerre aggrave cet état de choses, les milieux ultras n'hésitant pas, pour pêcher en eau trouble, à susciter artificiellement des campagnes anti-juives chez les arabes et anti-arabes chez les juifs.

Le M.R.A.P., avec tous les antiracistes, se félicite toujours quand un peuple colonisé devient souverain. Il s'est réjoui de l'accession du Maroc à l'indépendance. Il mettra toujours en garde contre l'exploitation anti-arabe d'une émotion, si justifiée soit-elle, comme celle qu'inspire le naufrage du "Piscès". Mais il insiste fermement pour qu'une action résolue soit poursuivie contre les discriminations et les haines raciales, dans le respect des particularités de chaque communauté.

A cet égard, il prend acte avec confiance des déclarations de diverses personnalités et associations chérifiennes, notamment de l'Association des Etudiants condamnant l'antisémitisme et préconisant l'égalité de tous les citoyens. Il espère que les pouvoirs publics marocains sauront s'inspirer de ce noble idéal.

Paris, le 19 janvier  
1961

## UNE DECLARATION DU M.R.A.P.

Le putsch de caractère franquiste qui vient d'éclater en Algérie soulève l'indignation des antiracistes et les appelle à l'action.

Avec la quasi-unanimité des Français, les antiracistes, profondément attachés à l'idéal républicain et aux libertés fondamentales, sont résolus à combattre pour leur défense.

Désavoués par la volonté nationale en janvier 1960 et en janvier 1961, les fascistes tentent de la tenir en échec en cherchant par la poursuite de la guerre, à priver les Algériens du droit à l'autodétermination.

Ni les slogans chauvins, ni les parodies de fraternisation ne sauraient masquer le caractère raciste d'une entreprise destinée à maintenir les masses musulmanes sous le joug et qui s'est d'abord appuyée sur un régiment de légionnaires étrangers composé en grande partie d'anciens S.S.

D'ailleurs, en France même, parmi les complices des factieux d'Alger figurent en bonne place les nerfis racistes et antisémites que le M.R.A.P. ne cesse de dénoncer et de combattre depuis des années.

Le M.R.A.P. appelle ses militants et tous les antiracistes à se mobiliser dans l'union la plus large, garantie essentielle de la victoire sur le fascisme, pour la défense des libertés républicaines et de la paix.

Paris, le 24 avril 1961

Le Mouvement contre le Racisme,  
l'Antisémitisme et pour la Paix.  
(M.R.A.P.)

APPEL AUX JEUNES

Le putsch de caractère franquiste qui a éclaté en Algérie soulève l'indignation des antiracistes. Mobilisés dès la première heure, ils doivent rester vigilants, unis et actifs.

Avec la quasi-unanimité des Français, les antiracistes, profondément attachés à l'idéal républicain et aux libertés fondamentales, sont résolus à combattre pour leur défense.

Désavoués par la volonté nationale en janvier 1960 et en janvier 1961, les fascistes veulent la tenir en échec en cherchant par la poursuite de la guerre, à priver les Algériens du droit à l'autodétermination.

Ni les slogans chauvins, ni les parodies de fraternisation ne sauraient masquer le caractère raciste d'une entreprise destinée à maintenir les masses musulmanes sous le joug et qui s'est d'abord appuyée sur un régiment de légionnaires étrangers composés en grande partie d'anciens S.S.

D'ailleurs, en France même, parmi les complices des factieux d'Alger figurent en bonne place les nervis racistes et antisémites que le M.R.A.P. (1), le Club Amitié et les organisations démocratiques ne cessent de dénoncer et de combattre depuis des années.

Le danger demeure. La magnifique riposte du peuple français et de sa jeunesse a repoussé l'assaut lancé contre la République. Il importe que nous restions en état d'alerte et exigeons le châtement exemplaire des officiers félons, la dissolution des unités spéciales, des groupes fascistes et racistes ainsi que la négociation pour la paix en Algérie.

Le Club Amitié vous demande de venir nombreux à ses réunions. De ne pas venir seul, mais d'y amener un camarade, un copain. Nous pourrons ainsi, unis et nombreux, lutter efficacement contre le fascisme pour les libertés républicaines et démocratiques, garanties essentielles de notre combat antiraciste.

Le Club Amitié se réunit tous les mercredis à 21 heures, au 120, rue Vieille du Temple (métro Fille du Calvaire).

Le Club Amitié

(1) Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix.

## COMMUNIQUE

### Une déclaration du M.R.A.P. à propos des mesures prises contre les Algériens

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) tient à souligner le caractère raciste du communiqué publié par la Préfecture de Police le 5 octobre 1961, et à exprimer l'émotion des antiracistes.

Le M.R.A.P. rappelle qu'aux termes mêmes de la Constitution Française :

- tous les citoyens sont libres et égaux en droit, sans qu'il y ait à distinguer de leur lieu d'origine, de leurs croyances philosophiques ou religieuses ;
- que cette liberté et cette égalité ne trouvent leurs limites que dans le cadre de la Loi ;
- qu'en aucun cas la liberté ou l'égalité d'un groupe de citoyens ne peuvent être réduites à raison de la seule croyance et du seul lieu de naissance de ces citoyens.

On ne peut transgresser ces principes sans, du même coup, porter gravement atteinte aux fondements démocratiques de notre pays.

Monsieur le Préfet de Police, en "conseillant de la façon la plus pressante" aux "Français Musulmans d'Algérie" de s'abstenir de circuler la nuit de 20 h 30 à 5 h 30, en leur recommandant très vivement de ne circuler en toute occasion, qu'isolément ; en décidant la fermeture à 19 h. des débits de boisson tenus et fréquentés par eux, institua, en fait et contrairement au droit français, un véritable couvre-feu pour un seul groupe de citoyens déterminés par leur confession et leur lieu de naissance présumé.

Le M.R.A.P. souligne la nocivité d'un tel communiqué officiel publié alors que la guerre d'Algérie a déjà gravement contribué à la renaissance du racisme en France.

Le M.R.A.P. appelle tous les antiracistes, tous les républicains à s'associer à sa protestation,

Il appelle tous les gens de coeur à affirmer et à promouvoir en toute occasion, par tous les moyens, l'esprit de fraternité et de compréhension humaine en vue de contribuer à la création d'un climat favorable à la recherche d'une solution pacifique par la négociation qui ne peut se fonder que sur le respect de la dignité de tous les hommes dans leur diversité.

Paris, le 12 octobre 1961

## UNE DECLARATION DU M.R.A.P.

### APRES LES MANIFESTATIONS DES TRAVAILLEURS ALGERIENS A PARIS

-----

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) qui a dénoncé le caractère discriminatoire des mesures prises récemment à Paris à l'encontre des musulmans, exprime son émotion profonde et sa réprobation, à la suite des brutalités commises pour réprimer la protestation de ceux que frappent ces mesures.

Alors que des Algériens, hommes, femmes et enfants, défilaient pacifiquement et dignement, on compte parmi eux des centaines de blessés et des morts, deuils cruels s'ajoutant aux injustices et aux inégalités qui sont leur lot quotidien. Sans aucun doute, de tels événements, encourageront les ultras d'Algérie qui se livrent avec une impunité quasi totale, depuis un certain temps, à d'odieux pogromes contre les musulmans.

Le M.R.A.P., qui déplore toutes les violences engendrées par la guerre d'Algérie, et auxquelles seule la paix peut mettre fin, s'incline douloureusement devant ces nouvelles victimes et souligne une fois encore la gravité de la situation. La guerre d'Algérie nourrit le racisme, accumule les ruines et les souffrances, perpétue les méthodes contraires à la démocratie, et, favorisant un climat de pré-fascisme, pèse dangereusement sur l'avenir de notre pays lui-même.

Le M.R.A.P. saluant les prises de position récemment rendues publiques en faveur de la compréhension et de l'humanité, en appelle à la conscience de tous les Français : ceux de France dont la protestation doit faire cesser ces mesures et ces méthodes inadmissibles, contraires aux nobles traditions de notre pays et qui portent si gravement atteinte à son prestige dans le monde; ceux d'Algérie, qui doivent comprendre que les massacres d'innocents perpétrés dans les rues d'Alger et d'Oran sont le plus sûr moyen de ruiner définitivement leur avenir sur cette terre.

Il faut que notre peuple exprime envers ceux qui souffrent l'esprit de compréhension, de fraternité humaine auquel il fut toujours si profondément attaché.

Il faut que s'exprime avec une force accrue la volonté de voir finir le drame algérien par une négociation rapide et loyale, fondée sur le respect de la dignité de tous les hommes.

Paris, le 18 octobre 1961



LE MOUVEMENT CONTRE LE RACISME,  
L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX,  
L'UNION DES JUIFS POUR LA RESISTANCE ET L'ENTR'AIDE,  
L'UNION DES SOCIETES JUIVES DE FRANCE,  
LA SOCIETE PRAGA,  
LES ANCIENS DU MOUVEMENT DES CADETS

vous invitent à venir nombreux à la

## **SOIRÉE SOLENNELLE**

en hommage à

### **Fanny KAPCIUCH**

Veuve DEWERPE, ancienne monitrice à la Commission Centrale de l'Enfance, mère d'un enfant de 10 ans, morte, victime de la répression policière, lors de la manifestation antifasciste du 8 Février 1962.



qui aura lieu

le Jeudi 15 Mars 1962 à 21 heures.

Salle de l'ENTREPOT, 21, rue Yves-Toudic

Métro République

*Partie Artistique*

**CONDAMNÉS A MORT EN 1954**

# Les S.S. OBERG - "le boucher de Paris" et KNOCHEN - son adjoint **SONT LIBRES !**

Responsables des opérations de la gestapo et des S.S. en France occupée, ils ont ordonné et organisé les exécutions d'otages, les tortures et les massacres de patriotes, les rafles et les déportations de Juifs, la répression contre la population civile

## OBERG et KNOCHEN ont assassiné plus de 100.000 personnes

RESISTANTS. DEPORTES, VICTIMES DU NAZISME,

**Parisiens, Parisiennes,**

Pour protester contre la libération de ces deux criminels de guerre,  
pour affirmer votre fidélité au souvenir des martyrs de la guerre et de l'occupation,

VENEZ NOMBREUX AU

## **GRAND MEETING**

**JEUDI 31 JANVIER à 20 h. 30**

**A L'HOTEL MODERNE - Place de la République**

SOUS LA PRESIDENCE DE **Marcel MERIGONDE**

Président de l'Amicale des Déportés de Neuengamme

PRENDRONT LA PAROLE :

**René CERF-FERRIERE**

Vice-Président de l'A. N. A. C. R.

**Pierre COUTEAU**

Secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme

**Jacques DEBU-BRIDEL**

Membre fondateur du Conseil National de la Résistance

**Charles LEDERMAN**

Président de l'U. J. R. E.

**Pierre PARAF**

Président du M. R. A. P.

**Marcel PAUL**

Président de la F. N. D. I. R. P.

**Dr A. SCHERR**

au nom du Cercle Bernard Lazare

Amicales des Déportés d'Auschwitz, Buchenwald, Mathausen, Neuengamme, Ravensbrück; Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.); Association des Combattants Prisonniers de guerre de la Seine; Amicale des Juifs Anciens Résistants (A.J.A.R.); Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance; Amicale des Anciens Déportés Juifs de France; Cercle Bernard Lazare; Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.); Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.); Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs; Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (U. J.R.E.); Union des Etudiants Juifs de France; Union des Sociétés Juives de France.

I.M.P., Paris-2°

16e JOURNEE NATIONALE  
contre le racisme  
l'antisémitisme  
et pour la paix

CONTRE L'APARTHEID

Palais de l'U.N.E.S.C.O.  
Paris  
16 mai 1965

R E S O L U T I O N

Considérant que la Charte des Nations Unies et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclament solennellement "le respect universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue et de religion";

que, 20 ans après la défaite d'Hitler, l'Afrique du Sud demeure le seul pays au monde où, comme dans l'Allemagne nazie, le racisme, sous la forme de l'apartheid, est inscrit dans la Constitution et dans les lois;

que ce système de discrimination fait peser sur les hommes de couleur, qui constituent les 3/4 de la population, un esclavage inhumain, des humiliations quotidiennes qui révoltent la conscience et violent de façon flagrante les principes proclamés par la communauté des nations;

que les différentes résolutions de l'ONU, comme les appels multiples adressés aux autorités sud-africaines sont, à ce jour, restés sans effets, qu'au contraire, cette politique de l'apartheid, provoquant des souffrances, des colères et des haines, se maintient et se renforce par l'arbitraire et la violence;

les participants à la Journée Nationale affirment la nécessité pour tous les peuples, pour tous les hommes, d'agir vigoureusement contre l'apartheid et d'imposer le respect des droits des hommes de couleur en Afrique du Sud;

ils lancent un appel pressant à l'opinion publique, aux parlementaires et au gouvernement français, pour que cesse l'aide fournie par notre pays, dans les domaines économique et militaire aux maîtres racistes de l'Afrique du Sud;

ils soulignent qu'une telle mesure ne constituerait nullement une ingérence condamnable dans les affaires intérieures d'un Etat, mais serait conforme aussi bien à l'esprit et à la lettre des textes de l'ONU qu'à nos traditions de solidarité et de justice.

Le racisme, où qu'il se manifeste, porte en lui le danger de troubles graves contre la paix civile et la paix internationale, et cette atteinte à la dignité humaine offense et menace tous les hommes.

M. R. A. P.  
30, rue des Jeûneurs  
75 - PARIS (2e)

Tél. 402. 09.57

Une déclaration du Mouvement contre le Racisme,  
l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

---

### VIETNAM : UN NOUVEAU GENOCIDE ?

Des témoignages directs sur la guerre atroce qui sévit au Vietnam sont parvenus au Bureau National du M.R.A.P., apportant un complément dramatique aux informations déjà parues dans la presse.

Chaque jour se poursuit et s'étend le martyr des populations vietnamiennes, écrasées sous des bombardements plus terribles que ceux de la seconde guerre mondiale, brûlées par le napalm, chassées des habitations et des écoles détruites, déportées, au Sud, dans les villages de regroupement sous contrôle militaire, vouées à la faim, à la peur et à la mort.

Au Sud-Vietnam, dans les hôpitaux misérables, des milliers et des milliers de blessés civils, dont beaucoup sont des enfants, succombent faute de soins, de médicaments, de transports, et aussi parce que les médecins ne sont que 800 à 1000 pour 15 millions d'habitants. Des dizaines de milliers d'autres enfants, orphelins ou abandonnés, connaissent le dénuement physique et moral le plus effroyable.

Dans un pays mis à feu et à sang par les méthodes les plus inhumaines, c'est un peuple tout entier qui se trouve menacé dans sa vie même.

Le Bureau National du M.R.A.P. exprime son émotion profonde et souligne que ce drame concerne tous les hommes dignes de ce nom. Nul ne peut accepter sans douleur, sans colère, qu'en plein 20ème siècle, après l'extermination de 6 millions de Juifs et de 40 millions d'autres victimes du nazisme, après le sacrifice de 8 millions de Coréens et d'un million d'Algériens, après les 100 000 morts d'Hiroshima et de Nagasaki, s'accomplissent ainsi une nouvelle hécatombe, un nouveau génocide.

Trop de haines ont été déchaînées, trop d'exactions perpétrées contre les peuples d'Afrique et d'Asie opprimés par le régime colonial. Trop longtemps, le mépris raciste entretenu à l'égard de ces peuples a permis de justifier ou de faire accepter leur misère, leur maintien dans une condition inférieure, les massacres d'innocents.

Le Bureau National demande avec force que cessent immédiatement les bombardements au Vietnam et que soit recherchée avec sincérité une solution pacifique, fondée sur le respect des accords de Genève, le retrait des armées étrangères, le droit reconnu à chaque nation de se donner le régime et le gouvernement de son choix.

Le peuple vietnamien, en guerre depuis 20 ans contre l'oppression, a le droit de vivre indépendant et libre. Il a droit à la paix.

Paris, le 2 novembre 1966.

Mouvement contre le Racisme,  
l'Antisémitisme et pour la Paix.  
(M.R.A.P.)  
120, rue Saint-Denis PARIS (2e)  
Tél. 231.09.57

COMMUNIQUE

Le 30 avril, la Cour d'Appel de Rome a condamné à deux mois de prison un jeune Italien, M. Fabrizio FABBRINI, qui avait protesté, le dimanche 7 avril 1968, dans une église de Rome, contre le sermon d'un prêtre, le Père TROILI, lequel soutenait que les juifs sont responsables des persécutions qu'ils ont subies en raison de leur propre responsabilité dans la crucifixion du Christ.

Le M.R.A.P. (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix), qui avait été préalablement informé de cette affaire, était intervenu auprès du tribunal ainsi que des autorités religieuses pour demander qu'aucune condamnation ne soit prononcée contre Fabrizio FABBRINI, mais qu'au contraire des sanctions soient prises contre le Père TROILI dont les propos, en opposition avec les directives du Concile, constituent une excitation inadmissible à la haine anti-juive.

Ces démarches avaient reçu l'approbation d'un certain nombre des autorités religieuses françaises les plus qualifiées.

Fabrizio FABBRINI s'étant pourvu en Cassation, le M.R.A.P. espère fermement que sa condamnation sera rapidement annulée. Il appelle les autorités civiles et religieuses, compte tenu des effets désastreux de cette affaire, à prendre d'urgence les mesures de réparation indispensables.

Paris, le 2 mai 1969.

M.R.A.P.  
120, rue St-Denis  
PARIS (2e)  
Tél. 231.09.57

NOTE SUR L'AFFAIRE FABBRINI.

Un incident et un acquittement.

Le 7 avril 1968, le dimanche des Rameaux, en l'église S. Pietro in Montorio, à Rome, le sermon est prononcé par le Père Riziero TROILI, moine franciscain. Il affirme que les juifs sont seuls responsables de la mort de Jésus-Christ et qu'ils ont ainsi attiré sur eux les persécutions, conséquence logique de la malédiction divine. A ce moment, un fidèle, M. Fabrizio FABBRINI, l'interrompt et s'écrie : "Vous êtes fou ! Raciste !" Puis un dialogue s'instaure entre le célébrant et M. FABBRINI, lequel souligne qu'on ne peut justifier les persécutions anti-juives par la malédiction divine.

Arrêté, conduit au commissariat, il est poursuivi pour "avoir perturbé une cérémonie de rite catholique" (art. 405 du Code Pénal). Son procès, devant le tribunal de 1ère instance de Rome, se termine, le 14 novembre 1968, par un acquittement.

Les motifs de l'appel.

Mais, à la suite de certaines pressions, le Procureur de la République fait appel. Les motifs invoqués par lui sont une justification de l'attitude du Père TROILI. Voici quelques extraits de son acte d'accusation :

"... Le Père TROILI a affirmé qu'il s'était borné à faire allusion "en termes très généreux, aux conséquences qu'avaient subies les juifs à la suite de la reconnaissance de la part du peuple juif de sa responsabilité de la crucifixion".

... Il ne semble pas toutefois, même sur la base de l'instruction sommaire qui a été faite, qu'il se soit éloigné, dans son homélie, des enseignements doctrinaux de l'Eglise catholique.

... Certes, il n'est pas permis, en ce qui concerne le peuple juif, de parler de peuple paria et de peuple maudit ; mais on ne peut pas ne pas souligner que l'Ecriture Sainte elle-même (Deut. XXVIII, 55 ss.) prédit que son infidélité au pacte avec Dieu sera la cause de tous ses malheurs et que les persécutions prédites par les prophètes - de Moïse à Ezéchiel, à Isaïe et aux autres - se sont réalisées.

.../...

De sorte que la Diaspora, la destruction de Jérusalem et les différentes persécutions subies au cours des siècles par le peuple juif se révèlent incontestablement connexes à ces prophéties, comme une acceptation libre des conséquences - prévues par Dieu - provenant de la violation du Pacte qu'Il a stipulé avec Abraham, prévarication qui a commencé par l'adoration du veau d'or et qui s'est terminée par la crucifixion du Christ.

En d'autres termes, en enfreignant les pactes qu'il avait stipulés, le peuple juif a volontairement renoncé aux bienfaits qui lui avaient été promis, s'exposant ainsi à subir ces malheurs que Dieu a non pas voulu mais permis qu'il subisse et que les prophètes avaient exactement prévus.

... Considérant donc que l'homélie du prêtre avait, d'une part, un rapport avec l'Evangile de cette fête et que, d'autre part, elle avait été maintenue dans le cadre purement religieux, il est évident que dans l'acte commis par FABBRINI, on reconnaît les éléments objectifs et subjectifs du délit dont on l'accuse.

Rome, le 20 novembre 1968. Le Premier Adjoint de la République, Signé : Conseiller A. ANTONUCCI."

#### Une profonde émotion.

Il peut paraître étonnant qu'un tel débat puisse avoir lieu devant un tribunal civil et aussi que les propos du Père TROILI, contraires aux directives et à l'esprit du Concile, n'aient pas fait l'objet d'un désaveu formel et public de la part des autorités religieuses romaines.

En Italie, cette affaire a cependant donné lieu à diverses protestations et prises de position.

En France, le M.R.A.P., informé aussitôt a procédé à plusieurs démarches : lettre au Président de la Cour d'Appel, ainsi qu'au Vatican, à l'Office pour les relations entre catholiques et juifs, et il a alerté un certain nombre de personnalités religieuses françaises qui lui ont fait part de leur profonde émotion.

M. FABBRINI a été condamné ce 30 avril à deux mois de prison. Il s'est aussitôt pourvu en Cassation.

# 10 MAI POUR LE VIETNAM

- Pour le retrait total, immédiat et inconditionnel du Sud-Vietnam des troupes des Etats-Unis et de leurs alliés.
- Contre l'extension de la guerre au Laos et au Cambodge et les massacres qui y sont commis.
- Pour le respect des droits nationaux fondamentaux du peuple vietnamien, pour la libre disposition de la population du Sud-Vietnam.
- Pour le respect de l'indépendance des peuples du Laos et du Cambodge.
- Pour le soutien aux forces pacifiques américaines.

Quarante-quatre organisations nationales appellent le peuple français à assurer le succès du

## RASSEMBLEMENT DU 10 MAI BOIS de VINCENNES Plaine St-Hubert - 14 h. 30

(Métro : Château de Vincennes),

Avec la participation de représentants des forces pacifiques américaines, de la République Démocratique du Vietnam et du Gouvernement Révolutionnaire Provisoire du Sud-Vietnam.

Amicale des Veuves, Ascendants et Orphelins de Guerre — Association d'Amitié Franco-Vietnamienne — Association Française des Juristes Démocrates — Association pour le Désarmement Général et le Progrès Social — Association Républicaine des Anciens Combattants — Centre d'Etudes, de Recherche et d'Education Socialiste — Centre International d'Information — Christianisme social — Collectif Intersyndical Universitaire d'Action pour le Vietnam : « Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (F.E.N.), Syndicat National des Chercheurs Scientifiques (F.E.N.), Syndicat National des Bibliothèques (F.E.N.), Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique (C.G.T.), Syndicat de l'Institut National de Recherche Agronomique (C.G.T.), Union Nationale des Etudiants de France » — Comité de Paix des Espérantistes Français — Comité de Soutien à la Résistance Vietnamienne — Comité National d'Action pour le Soutien et la Victoire du Peuple Vietnamien — Comité Régional Français de la Conférence Chrétienne pour la Paix — Confédération Française Démocratique du Travail — Confédération Générale du Travail — Confédération Syndicale des Familles — Convention des Institutions Républicaines — Equipe « Frères du Monde » — Fédération des Groupements d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la R.A.T.P. — Fédération des Groupes « Témoignage Chrétien » — Fédération des Résidences Universitaires de France — La Jeune République — Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté — Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix — Mouvement de la Paix — Mouvement de la Jeunesse Communiste de France — Mouvement Mondialiste — Mouvement pour le Désarmement, la Paix et la Liberté — Parti Communiste Français — Parti Socialiste Unifié — Syndicat National des Enseignements du Second Degré (F.E.N.) — Tourisme et Travail — Union des Arts Plastiques — Union des Femmes Françaises — Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide — Union des Vaillants et Vaillantes — Union Nationale des Comités d'Action Lycéens — Union Progressiste.

S.G.R. PARIS



MOUVEMENT CONTRE LE RACISME  
L'ANTI SEMITISME & POUR LA PAIX

M. R. A. P.  
120, rue Saint-Denis

PARIS 2è

\* \* \* \* \*  
\* \* \* \* \*  
\* LES "4 à 7" du S A M E D I \*  
\* \* \* \* \*

Dans le cadre de ses réunions du samedi après-midi, le M.R.A.P. organise  
à son siège (120, rue Saint-Denis PARIS 2è - Métro : REAUMUR ou E. Marcel)

SAMEDI 27 MARS :

# LES JUIFS SOVIETIQUES

avec Me André BLUMEL, Président de France-U.R.S.S. - Hershel MEYER, écrivain  
Me Daniel JACOBY, membre du Bureau National du M.R.A.P. - Francis COHEN, Direc-  
teur de la "Nouvelle Critique" - Jacques MADAULE, historien - Albert LEVY, Secré-  
taire Général du M.R.A.P.  
sous la présidence de : Charles PALANT, Vice-Président du M.R.A.P.

-----  
Le SAMEDI 24 AVRIL : Pierre PARAF, Président du M.R.A.P. présentera son livre : "LA VIE  
QUOTIDIENNE EN ISRAEL

-----  
Pour recevoir régulièrement nos programmes, nous vous demandons une contribution de Fr 5.- à nous  
adresser par chèque bancaire ou postal : C.C.P. 14 825,85) MERCI !

M. Mme Melle  
adresse complète :

Prénom :

Si certains de vos amis sont intéressés par ces débats, demandez nous plusieurs exemplaires (sans  
frais) pour les diffuser.

C O M M U N I Q U E

SUR LES JUIFS SOVIETIQUES

La situation des juifs en Union Soviétique préoccupe l'opinion publique en France : le procès de Léninegrad, les conditions de son déroulement, l'extrême gravité du premier verdict rendu, ont cristallisé cette préoccupation que le M.R.A.P. partage, non sans souligner ce qu'il peut y avoir d'outrancier dans certaines campagnes menées à ce propos.

De nombreuses organisations démocratiques, dont le M.R.A.P., ont protesté contre le verdict et ont pris acte de l'atténuation des peines et de l'ajournement des autres procès annoncés.

Le M.R.A.P. entend exercer une attention vigilante et poursuivre la recherche et l'étude d'informations quant à la situation des juifs en U.R.S.S.

Des informations recueillies jusqu'à présent et dont il a été débattu au sein du Conseil National et du Bureau National du M.R.A.P., il ressort que la lutte menée en U.R.S.S. contre le sionisme a donné lieu parfois à des publications et à des interprétations historiques dépourvues de rigueur scientifique et par là, de nature à susciter, à l'égard des juifs, une suspicion génératrice d'hostilité, d'autant que dans certaines régions, autrefois terres de pogroms, l'antisémitisme n'a pas totalement disparu.

Le M.R.A.P. rappelle que la conception léniniste situe la lutte contre le sionisme uniquement sur un plan idéologique et politique, sans outrances, ni excès ; elle suppose que soit poursuivie, conjointement, une lutte vigoureuse contre l'antisémitisme et que soit apporté un soutien aux juifs soviétiques pour l'épanouissement de leur culture et de leurs traditions.

Le M.R.A.P. soucieux de porter un jugement objectif, entend continuer à étudier sans parti-pris les informations fournies tant par les juifs et les autorités de l'U.R.S.S., que par ceux qui expriment des reproches concernant les possibilités et les besoins culturels des juifs soviétiques, leur intégration sociale, leur place dans la vie économique, politique et universitaire.

Enfin, sans ignorer le contexte politique international et la situation de guerre qui règne au Proche-Orient, le M.R.A.P. ne peut, en ce qui concerne ceux des juifs soviétiques qui manifestent le désir d'aller se fixer en Israël, que rappeler les principes définis par la Charte des Nations-Unies et la Convention Internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, ratifiées par l'U.R.S.S., reconnaissant à chaque homme "le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays".

La solution pacifique et juste des conflits qui continuent d'ensanglanter le monde devrait favoriser partout l'application de ces principes, pour lesquels le M.R.A.P. entend poursuivre son action.

Paris, le 16 mars 1971

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) demande :

-- La résorption rapide des bidonvilles et des taudis, et la construction de foyers et logements pour les travailleurs immigrés, aux frais du patronat et de l'Etat, dans le cadre d'une amélioration générale de la politique de construction en France.

-- L'égalité des droits sociaux et syndicaux pour les travailleurs immigrés.

-- La suppression des tracasseries administratives, de la répression et des mesures d'expulsion arbitraires.

-- L'organisation systématique des cours d'alphabétisation et de la formation professionnelle pour ces travailleurs, qui pourront ainsi assumer en France même des tâches correspondant à leurs capacités, et, de retour dans leurs pays, participer plus efficacement au développement de l'économie.

-- Des dispositions favorisant le libre épanouissement, en France, de leurs activités culturelles et les échanges avec la population française.

Le M.R.A.P. vous appelle à soutenir son action de solidarité envers les travailleurs immigrés, à lutter contre les discriminations et les préjugés dont ils sont victimes.

Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme  
et pour la Paix (M.R.A.P.)

---

### BULLETIN D'ADHESION

NOM ..... Prénom .....

Profession .....

Adresse .....

- désire adhérer au M.R.A.P.
- envoie à cet effet la somme de ..... (à partir de 5 F.)

Bulletin à découper ou recopier et à envoyer au M.R.A.P.

120, rue Saint-Denis — Paris-2<sup>e</sup> — C.C.P. 14.825-85 Paris



# Solidarité avec les immigrés

La mort par asphyxie de cinq travailleurs africains à Aubervilliers, au début de l'année, a attiré l'attention sur les effroyables conditions de logement de ces hommes, venus de leurs lointains pays, et qui accomplissent ici les travaux les plus pénibles, pour les salaires les plus bas.

### QUI SONT-ILS ?

Africains noirs et Nord-Africains, Portugais et Espagnols, Italiens, Yougoslaves, Turcs, ils sont plus de trois millions en France. Nous les rencontrons au travail, dans la rue, au marché, dans le métro ou l'autobus...

Nous n'avons guère de contacts avec eux. Beaucoup connaissent mal notre langue, ne savent pas lire; plongés brutalement dans un monde nouveau pour eux, ils sont désespérés par les complications de la vie moderne, aggravées pour eux par un système administratif accablant, les menaces et les pressions de toutes sortes qui s'exercent contre eux, l'indifférence et l'hostilité qui, trop souvent, les entourent.

Ils ont besoin de notre soutien, de notre amitié.

## POURQUOI VIENNENT-ILS

La raison de leur venue est double :

■ Dans leurs pays d'origine règnent le sous-développement, la misère. Ceux qui viennent des anciennes colonies françaises témoignent de la situation tragique laissée là-bas après un siècle ou plus d'oppression et d'exploitation des richesses au profit de quelques grandes sociétés.

Encore soumise à la toute-puissance de celles-ci, l'économie de ces pays demeure stagnante. Pour pouvoir nourrir leurs familles, ces hommes, par centaines de milliers, ont dû prendre le chemin de l'exil.

■ Le patronat et le gouvernement français favorisent l'immigration de cette main-d'œuvre bon-marché, qui offre à leurs yeux de nombreux avantages : surexploitation et donc surprofits ; possibilités de pressions sur les salaires français ; mobilité (60 % d'entre eux sont célibataires et on les déplace aisément sans indemnités ni primes) ; situation vulnérable (on fait peser sur eux la menace du licenciement et de l'expulsion s'ils revendiquent).

Pour ceux qui sont recrutés directement par les entreprises ou par l'Office National de l'Immigration (O.N.I.) quelques foyers ont été construits ; pour la masse des autres (82 %), ceux de l'immigration « clandestine » ou « spontanée », aucune structure d'accueil n'est prévue : ce sont eux qui peuplent les bidonvilles, les « foyers taudis », les « garnis » sordides... Leur santé est mise à rude épreuve par les conditions inhumaines qui leur sont imposées.

## QUE FONT-ILS

Ces travailleurs prennent une part active à l'économie française. Que de chantiers seraient vides, de mines fermées, d'usines silencieuses si brusquement les immigrés n'étaient plus là ! Les spécialistes estiment que leur présence est indispensable pour assurer en France une progression démographique correspondant aux nécessités économiques.

Il est absurde de dire, comme on l'entend parfois, que les immigrés « mangent le pain » des Français. Car :

- La source de toute richesse, c'est le travail, et ils contribuent à la richesse nationale de la France.

- Ils sont utilisés généralement dans des secteurs d'activité abandonnés par la main-d'œuvre française, en raison des salaires trop bas.

- Les tâches qu'ils accomplissent devraient leur donner droit aux mêmes salaires et aux mêmes avantages sociaux que les Français ; or, dans la plupart des cas, cette égalité leur est refusée : taux d'allocations familiales inférieurs, prestations de sécurité sociale réduites pour leur famille, pas de bourses pour leurs enfants, etc...



Dans un bidonville de la région parisienne...

- Venant à l'âge adulte en France, leur formation, leur éducation, leur entretien n'a rien coûté à l'économie française, qui tire aussitôt profit de leur travail sans avoir rien déboursé. Il serait donc normal, pour le moins, de leur assurer un logement décent ; mais, alors que les retenues effectuées sur leurs allocations familiales fournissent les 3/4 des ressources du Fonds d'Action Sociale, la plupart des travailleurs immigrés ne bénéficient en rien des services de cet organisme.

- Ils sont aussi des consommateurs : leur présence contribue à développer la production et le commerce des marchandises ; les sommes qu'ils envoient à leurs familles activent également l'économie française, puisque leurs gouvernements s'en servent, sous forme de devises, pour leurs achats à la France.

# JUSTICE

# POUR EUX !

Même si leur venue améliore quelque peu leur situation, ces travailleurs « au rabais » apportent beaucoup plus de profit à notre pays qu'ils n'en retirent. Il est juste que leurs droits soient respectés.

*Une fourmi de dix-huit mètres  
Avec un chapeau sur la tête  
Ça n'existe pas...*

*Une fourmi parlant français  
Parlant latin ou javanais  
Ça n'existe pas...*

*Robert Desnos*

Des joueurs de rugby noirs  
Mêlés à des joueurs blancs  
Dans une équipe sud-africaine,

**ÇA N'EXISTE PAS...**

Un spectateur noir assis auprès d'un blanc  
Dans un stade sud-africain

**ÇA N'EXISTE PAS...**

**C'EST ÇA, L'APARTHEID !**

**NON AUX ÉCHANGES SPORTIFS  
AVEC L'AFRIQUE DU SUD RACISTE !**

Comité d'Action contre l'Apartheid en Afrique australe  
M.R.A.P., 120, rue St-Denis, Paris-2<sup>e</sup>

# FACE AU

**A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars 1972) le M.R.A.P. a rendu public cet appel, signé par de nombreuses personnalités :**

Il faut en prendre conscience : le racisme se manifeste en France de plus en plus fréquemment, et sous des formes parfois très aiguës. Ces derniers mois, la presse a signalé de nombreux incidents racistes, allant du refus de servir, de loger ou d'embaucher, jusqu'à la « ratonnade » et au meurtre. Les préjugés raciaux, qu'ils se dirigent contre les Juifs, les noirs, les Arabes, les Gitans, les étrangers, suscitent, dans la vie quotidienne, le mépris, l'hostilité, des heurts, des brimades. Une ségrégation de fait s'instaure dans l'habitat, plaçant certains groupes en marge de la société française. La loi elle-même entretient l'inégalité au détriment des travailleurs immigrés en ce qui concerne les droits sociaux et syndicaux, les libertés individuelles.

En des temps où la crise économique menace, où le chômage s'accroît, le péril est grand de voir se développer des diversions alimentées par la xénophobie ou l'anti-sémitisme, visant à fausser dans l'esprit des Français les données véritables de la situation et les causes des difficultés qu'ils rencontrent. S'en prendre à « l'Autre », victime lui aussi, parce qu'il est apparemment différent, au lieu de mener une action lucide et concertée, c'est une tentation dangereuse pour quiconque s'y laisse entraîner. Une extrême vigilance s'impose pour empêcher que ce pays, traditionnellement attaché à la raison et aux droits de l'homme, ne devienne la proie des passions malsaines qui le déchireraient et le mèneraient à la perte de toute liberté.

Les soussignés, qui professent des conceptions politiques, religieuses et philosophiques très diverses, entendent affirmer ensemble, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, proclamée par l'O.N.U., leur commune et ferme volonté de combattre le racisme partout et sous tous ses aspects.

Devant les manifestations alarmantes de ce fléau en France même, ils invitent instamment les pouvoirs publics à prendre toutes mesures pour s'y opposer.

Ils déclarent particulièrement urgente l'adoption par le Parlement des propositions de lois élaborées par le M.R.A.P. et qui, conformes à la Convention internationale contre le racisme, sont déposées depuis plusieurs années par des députés de toutes tendances.

Ils demandent que soient mis hors d'état de nuire par les moyens appropriés les groupes et les publications qui se donnent ouvertement pour objectif d'exciter au racisme.

Ils insistent sur la nécessité de développer par tous les moyens une campagne nationale d'information et d'éducation en vue de contrecarrer les préjugés raciaux et de favoriser la compréhension entre les hommes, sans distinction de race, de confession, d'origine ethnique ou de nationalité.

Ils souhaitent que l'opinion publique se mobilise pour détruire à tout jamais les ferments d'obscurantisme et d'intolérance, qui, engendrant le racisme, portent atteinte à la dignité de tous et aliènent l'avenir d'un peuple.

S'opposer activement au racisme, c'est l'affaire de chaque homme conscient de ses responsabilités.

*André J. ...*  
*Michel ...*  
**V. ADPOZIER**  
*André ...*  
**Pierre Paraf**  
*Michel ...*  
**André Peyre de Mandiargues**  
*Jean ...*  
*Michel ...*  
**Jean Rostaing**  
*Lucette Vincent Aurice*  
*J. Auger ...*  
**Barcel**  
*dieu et cherelli*  
*M. ...*  
**Marie Rouan Kollaud**  
*J. ...*  
**Fernand ...**  
*monneur ...*  
*P. ...*

**Mouvement contre le Racisme,  
(M.R.A.P.), 120, rue**

# RACISME

## Les signataires

MM. Alfred Kastler, Prix Nobel ; Jean Rostand et Etienne Wolff, de l'Académie française ; Paul Bastid et Théodore Monod, membres de l'Institut ; Francis Perrin, membre de l'Institut.

### Personnalités politiques :

Mmes Michelle Vincent-Auriol, Madeleine Léo-Lagrange.

MM. Robert Buron, Pierre Cot, anciens ministres ; Mme Suzanne Crémieux, M. Jacques Duclos, sénateurs.

MM. Claudius Petit, vice-président de l'Assemblée nationale ; Aymar Achille-Fould, Robert Ballanger, François Billoux, Louis Odru, Virgile Barel, députés ; Guy Desson, député honoraire.

MM. Waldeck L'Huillier, député-maire de Gennevilliers ; Robert Pontillon, maire de Suresnes, conseiller général, secrétaire national du Parti socialiste ; Pierre Joxe, secrétaire national du Parti socialiste.

MM. Louis Perillier, ancien Résident général de France en Tunisie ; Robert Delavignette, ancien gouverneur de la France d'outre-mer, M<sup>e</sup> André Blumel, conseiller municipal de Paris.

### Ecrivains :

Mmes Marie Romain-Rolland, Claire Etcherelli.

MM. Pierre Boule, Max-Pol Fouchet, Pierre Gascar, Roger Ikor, Michel Léiris, Albert Memmi, Jacques Nantet, Jacques Madaule, Vladimir Pozner, Robert Merle, André Pieyre de Mandiargues, Emmanuel Roblès, Jean Rousselot, Vercors. M. Henry Bulawko, journaliste.

### Universitaires :

Les professeurs Madeleine Barthélémy-Madaule, Henri Bartoli, Marcel Bataillon, Jacques Berque, Dr Paul Chauchard, Hubert Deschamps, Jean Dresch, Roger Bastide, Georges Friedmann, Hélène Gratiot-Alphandery, Jacques Gütwinth, Jean Hiernaux, André Hauriou, Vladimir Jankélévitch, René Jullian, Hélène Langevin, Michel Langevin, Philippe L'Héritier, Henri Michel, Marcel Prenant, Charles Sadron, Laurent Schwartz, M. Soutif, Jean Suret-Canale, Robert Waitz, Dr Pierre Wertheimer.

### Personnalités religieuses :

S.E. Si Hamza Boubakeur, recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris ; les pasteurs André Dumas, professeur à la Faculté de théologie protestante, Pierre Ducros, Maurice Voge ; le R.P. Jean-Marie Aubert, l'abbé Alexandre Glasberg.

### Peintres et sculpteurs :

Carzou, Antoni Clavé, Henri Cueco, Etienne Hajdu, Isis Kischka, Bernard Lorjou, Jean Picart Le Doux, Vieira da Silva, Arpad Szenes, Victor Vasarely.

Guy Weelen, secrétaire général de l'Association internationale des critiques d'art.

### Musiciens :

MM. Georges Auric, Henri Dutilleux.

### Spectacle :

Les metteurs en scène Louis Daquin, Michel Drach, Maurice Mirowski, Guy Rétoré, directeur du T.E.P.

Les acteurs Georges Géret, Olivier Hussenot, Marie-José Nat, Bachir Touré.

### Avocats :

M. le bâtonnier Albert Brunois, maîtres Armand Dimet, Max Gonfreville, Manfred Imerglik, Renée Stibbe.

### Pour le M.R.A.P. :

Pierre Paraf, président du M.R.A.P. ; Charles Palant, abbé Jean Pihan, maître Fred Hermantin, vice-présidents ; Albert Lévy, secrétaire général.

*Clive Hussenot* *Max Pol Fouchet*  
*Alfred Kastler* *Jean Rostand*  
*Etienne Wolff* *Paul Bastid*  
*Théodore Monod* *Francis Perrin*  
*Mme Michelle Vincent-Auriol* *Madeleine Léo-Lagrange*  
*MM. Robert Buron* *Pierre Cot*  
*Mme Suzanne Crémieux* *M. Jacques Duclos*  
*MM. Claudius Petit* *vice-président de l'Assemblée nationale*  
*Aymar Achille-Fould* *Robert Ballanger*  
*François Billoux* *Louis Odru* *Virgile Barel*  
*Guy Desson* *député honoraire*  
*MM. Waldeck L'Huillier* *député-maire de Gennevilliers*  
*Robert Pontillon* *maire de Suresnes* *conseiller général*  
*secrétaire national du Parti socialiste*  
*Pierre Joxe* *secrétaire national du Parti socialiste*  
*MM. Louis Perillier* *ancien Résident général de France en Tunisie*  
*Robert Delavignette* *ancien gouverneur de la France d'outre-mer*  
*M<sup>e</sup> André Blumel* *conseiller municipal de Paris*  
*Mmes Marie Romain-Rolland* *Claire Etcherelli*  
*MM. Pierre Boule* *Max-Pol Fouchet* *Pierre Gascar*  
*Roger Ikor* *Michel Léiris* *Albert Memmi* *Jacques Nantet*  
*Jacques Madaule* *Vladimir Pozner* *Robert Merle*  
*André Pieyre de Mandiargues* *Emmanuel Roblès* *Jean Rousselot*  
*Vercors* *M. Henry Bulawko* *journaliste*  
*Les professeurs Madeleine Barthélémy-Madaule* *Henri Bartoli*  
*Marcel Bataillon* *Jacques Berque* *Dr Paul Chauchard*  
*Hubert Deschamps* *Jean Dresch* *Roger Bastide*  
*Georges Friedmann* *Hélène Gratiot-Alphandery*  
*Jacques Gütwinth* *Jean Hiernaux* *André Hauriou*  
*Vladimir Jankélévitch* *René Jullian* *Hélène Langevin*  
*Michel Langevin* *Philippe L'Héritier* *Henri Michel*  
*Marcel Prenant* *Charles Sadron* *Laurent Schwartz* *M. Soutif*  
*Jean Suret-Canale* *Robert Waitz* *Dr Pierre Wertheimer*  
*S.E. Si Hamza Boubakeur* *recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris*  
*les pasteurs André Dumas* *professeur à la Faculté de théologie protestante*  
*Pierre Ducros* *Maurice Voge* *le R.P. Jean-Marie Aubert*  
*l'abbé Alexandre Glasberg*  
*Carzou* *Antoni Clavé* *Henri Cueco* *Etienne Hajdu*  
*Isis Kischka* *Bernard Lorjou* *Jean Picart Le Doux*  
*Vieira da Silva* *Arpad Szenes* *Victor Vasarely*  
*Guy Weelen* *secrétaire général de l'Association internationale des critiques d'art*  
*MM. Georges Auric* *Henri Dutilleux*  
*Les metteurs en scène Louis Daquin* *Michel Drach*  
*Maurice Mirowski* *Guy Rétoré* *directeur du T.E.P.*  
*Les acteurs Georges Géret* *Olivier Hussenot* *Marie-José Nat*  
*Bachir Touré*  
*M. le bâtonnier Albert Brunois* *maîtres Armand Dimet*  
*Max Gonfreville* *Manfred Imerglik* *Renée Stibbe*  
*Pierre Paraf* *président du M.R.A.P.* ; *Charles Palant*  
*abbé Jean Pihan* *maître Fred Hermantin* *vice-présidents* ;  
*Albert Lévy* *secrétaire général*

**L'Antisémitisme et pour la Paix  
 Denis, Paris-2<sup>e</sup>**

C O M M U N I Q U E

Affaire DIAB : Le M.R.A.P. demande des éclaircissements

Ayant recueilli divers témoignages sur la mort de M. Mohamed DIAB/<sup>tué</sup> dans un commissariat de Versailles, le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) constate, dans cette dramatique affaire, un certain nombre d'anomalies et de contradictions.

1. Les raisons de l'arrestation de M. DIAB à l'hôpital, restent obscures. Alors que son épouse et sa soeur demandaient qu'étant "nerveux et malade", il soit hospitalisé ou qu'au moins il reparte avec elles à son domicile, les policiers l'ont conduit, seul, au commissariat, laissant les deux femmes suivre à pied le fourgon. Ce comportement semble peu conforme avec ce qu'on peut attendre en une telle situation.

2. Selon les dires de Mme Fatma Sahlioui, soeur de M. DIAB, qui rejoignit celui-ci au commissariat, il fut alors fouillé, frappé, en partie dévêtu, insulté, et plusieurs fois menacé de mort. C'est pour se défendre contre ces harcèlements, qu'il se serait saisi d'une chaise, après que Mme Sahlioui eût été expulsée de la pièce. On s'étonne toutefois que cet homme, même excité, ait pu "assommer" deux des policiers qui l'entouraient.

3. Le témoignage de Mme Sahlioui et celui d'un voisin et ami, M. Mostefa Mebarek, qui ont vu la scène de l'extérieur, concordent pour affirmer que les coups de feu n'ont pas été tirés pendant un corps à corps, mais alors que M. DIAB se trouvait à plusieurs mètres du policier qui l'a abattu. L'un des collègues de celui-ci lui aurait même crié de ne pas tirer. Cette thèse contredit celle de la légitime défense officiellement avancée pour expliquer le geste du sous-brigadier René Marquet.

4. D'autres questions se posent, notamment celles-ci :

- Est-il normal qu'avant même les conclusions de l'enquête, le Procureur Adjoint de la République ait publiquement pris position, et que l'enquête elle-même se soit achevée en deux jours sans que les différents témoins aient été confrontés ?
- Est-il exact que Mme Sahlioui, qui parle difficilement et ne lit pas le français, ait été invitée à signer sa déposition en l'absence d'un interprète ?
- Des tentatives de pression et d'intimidation ont-elles effectivement eu lieu à l'égard de la famille de M. DIAB ?

En présence de ces faits, l'opinion est amenée à se demander ce qui s'est vraiment passé et dans quelle mesure l'origine algérienne de la victime a joué un rôle dans le déroulement des événements.

Le M.R.A.P. exprime l'espoir que l'enquête ouverte, en rapport avec la plainte déposée par Mme DIAB, permettra de répondre aux nombreuses interrogations qui surgissent, et de préciser d'une façon irrécusable toutes les circonstances du drame et toutes les responsabilités.

Paris le 19 Décembre 1972



PROTESTATION COMMUNE DES VINGT ORGANISATIONS CONTRE LES  
ESSAIS NUCLEAIRES FRANCAIS DANS LE PACIFIQUE.

Alors que dans le monde entier, comme en France, les protestations se multiplient contre le projet d'expériences nucléaires françaises en atmosphère, alors que la Cour Internationale de Justice de La Haye a ordonné de surseoir à ses essais, le gouvernement vient de confirmer sa décision et la série d'explosions nucléaires apparait imminente.

Les organisations soussignées ont à plusieurs reprises rendu publiques les raisons de leur opposition à de telles expériences.

Par son obstination à développer une force de frappe nucléaire française aussi dispendieuse pour la Nation qu'illusoire pour sa défense, le pouvoir confirme le mépris dans lequel il tient aussi bien les intérêts véritables du peuple français que les intérêts et les droits légitimes des autres peuples.

Les organisations condamnent à nouveau cette politique qui va à l'encontre des efforts de paix dans le monde et contribue à mettre en péril l'avenir de l'humanité.

Paris, le 11 juillet 1973

C.F.D.T., C.G.T., F.E.N., P.C.F., P.S., Mouvement des Radicaux de Gauche, P.S.U., Mouvement de la Paix, M.D.P.L., Ligue des Droits de L'Homme, Les Amis de la Terre, Groupes Non Violent, Jeunes et Nature, Mouvement Internationale de la Réconciliation, M.R.A.P., Mouvement Mondialiste Anti-impérialiste, Objectif Socialiste, Groupes "Survivre et Vivre", Union Pacifiste, Vie Nouvelle.

1973

# **POUR LE DROIT AU LOGEMENT L'ARRÊT DES HAUSSES DE LOYER MANIFESTEZ**

## **MARDI 23 OCTOBRE A 18 h 30 de la BASTILLE à l'HOTEL DE VILLE**

La situation du logement des familles, loin de s'améliorer, va en s'aggravant dans notre pays. Tout le monde est concerné : **Travailleurs français et immigrés, jeunes ménages, jeunes travailleurs et étudiants, personnes âgées, handicapés physiques.**

Le problème du logement reste un problème prioritaire.

La charge logement supportée par le budget familial prend une part toujours plus grande et devient insupportable pour un grand nombre de familles modestes. Les loyers, les charges locatives, les mensualités d'accession poursuivent une courbe galopante, ce qui provoque des difficultés croissantes aux familles et contribue à la dégradation de leur niveau de vie.

Les habitations insuffisantes ou vétustes et coûteuses, l'insécurité des familles, l'absence de réglementation et de droit au maintien dans les lieux, accentuent une crise permanente du logement. Les scandales immobiliers fleurissent, alors que la spéculation foncière est loin d'être jugulée.

De plus, le cadre de vie quotidien souffre du manque considérable d'équipements, de la pauvreté criante des moyens de transports et du défaut d'implantation d'emplois indispensables.

### **IL FAUT QUE CELA CESSE !**

Le droit au logement et la qualité de la vie sont inséparables d'une véritable politique sociale de l'habitat.

Les organisations soussignées appellent la population, les locataires, mal-logés, accessionnaires à la propriété, les travailleurs, les usagers, à marquer leur volonté de changement.

A l'occasion du débat budgétaire, ils exigeront les mesures indispensables à l'amélioration des conditions de logement dans tous ses aspects.

**Les organisations signataires décident de faire de la SEMAINE DU 22 AU 28 OCTOBRE 1973 une grande semaine d'action pour un véritable droit au logement, afin d'exiger du gouvernement :**

- L'arrêt des hausses de loyer ;
- La réglementation et la limitation des charges locatives ;

- L'arrêt de la spéculation foncière et immobilière ;
- La construction massive d'H.L.M. à des loyers abordables à tous ;
- L'amélioration des conditions d'accession à la propriété familiale ;
- L'arrêt des expulsions par l'assurance d'un véritable droit au maintien dans les lieux ;
- La construction des équipements indispensables (locaux collectifs, socio-culturels, crèches, haltes-garderies, écoles, etc.) ;
- La reconnaissance du droit des usagers à la vie collective et sociale et leur participation à la gestion et à l'animation des équipements ;
- La mise en application d'une politique des transports publics au niveau des besoins de la population dans le cadre d'une politique d'urbanisme tenant compte du triptyque : emploi - transports - logement.

*Elles vous appellent*

# A MANIFESTER

**MARDI 23 OCTOBRE A 18 h 30**

*de la BASTILLE à l'HOTEL DE VILLE*

**POUR LE DROIT AU LOGEMENT  
L'ARRÊT DES HAUSSES DE LOYER**

Les organisations de la région parisienne soussignées :

- |   |  |
|---|--|
| — C.N.L. (Confédération Nationale du Logement) ;                                | — U.C.L. (Union Centrale des Locataires) ;   |
| — C.G.T. (Confédération Générale du Travail) ;                                  | — U.N.E.F. (Union Nationale des Etudiants de France) ;                             |
| — C.N.A.P.F. (Confédération Nationale des Associations Populaires Familiales) ; | — Groupe d'Etude et de Documentation pour les Transports R.P. ;                    |
| — U.V.F. (Union des-Vieux de France) ;  | — M.R.A.P. (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix) ;        |
| — U.F.F. (Union des Femmes Françaises) ;  | — Fédération des Locataires Indépendants ;   |
| — C.S.F. (Confédération Syndicale des Familles) ;                               | — Fédération des Locataires Autonomes ;  |
| — C.I.M.A.D.E. (Service Œcuménique d'Entraide) ;                                | — F.A.S.T.I. (Fédération des Associations de Solidarité aux Travailleurs Immigrés. |
| — F.R.U.F. (Fédération des Résidences Universitaires de France) ;               |  |

3.G.P., 5, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 PARIS

# SAVEZ-VOUS ?

SAVEZ-VOUS que lorsqu'un arrêté d'expulsion est prononcé contre vous, vous avez deux mois pour vous y opposer ?

SAVEZ-VOUS que si un patron de café raciste refuse de vous servir, il peut être condamné par un Tribunal ?

SAVEZ-VOUS qu'une petite annonce, dans un journal, qui exclut les étrangers ou les non-européens pour un travail ou un logement est interdite ?

Savez-vous qu'il existe, depuis 1972, une loi qui interdit le racisme, sous toutes ses formes, et grâce à laquelle vous pouvez obtenir réparation si vous avez été attaqué, maltraité, injurié, dans la rue, à votre travail, ou n'importe où ?

Savez-vous qu'il y a, au M.R.A.P., de très nombreux avocats qui défendent, gratuitement, les immigrés et toutes les victimes du racisme,

ET qu'il y a aussi, au M.R.A.P., un service qui vous aidera pour tout problème de carte de travail ou de séjour, d'expulsion de votre logement ou hors de France, de naturalisation, de licenciement, etc...

N'attendez pas d'avoir des difficultés pour venir demander des renseignements ou une aide gratuite.

Et si vous avez des difficultés, n'hésitez pas à venir.

Nous sommes là pour vous aider à défendre vos droits.

Apprenez aussi à vous défendre.:

C'est votre droit.

Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme, et pour la Paix  
120, rue Saint Denis

Tel : 231 09 57 , métro Etienne Marcel

PERMANENCE : le MARDI, de 18 à 20 Heures

Pour la réhabilitation des Rosenberg  
et de Morton Sobell,

Contre le racisme, pour les droits et  
la dignité de tous les peuples :

Soirée de solidarité internationale

organisée par le M.R.A.P.

Dimanche 16 Juin à 20 h 30, à la Mutualité

avec :

- le célèbre chanteur portugais Jose AFONSO

- Lalia Dimitrievitch, la grande voix du  
peuple tzigane.

- Les Quilapayun, messagers du Chili en lutte.

Entrée : 15 frs -

Réservation : salle de la Mutualité et au siège  
du Mouvement contre le racisme >  
l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.)  
120 rue Saint-Denis 75002 Paris

Tél : 281.09.57 - c.c.p. : 14825-85. Paris.

# RACISME: la cote d'alerte

Des foyers d'immigrés investis à l'aube par la police, des rafles "au faciès" dans les rues, des arrestations et expulsions d'honnêtes travailleurs, insultés et brutalisés, privés de toute protection légale: cela se passe en France, en avril 1976 !

Quel crime reproche-t-on aux hommes ainsi frappés ? Ils défendent simplement leurs droits et leurs libertés les plus élémentaires sur leurs lieux de travail et dans les foyers-casernes où on les parque.

Ces mesures sont indignes de notre pays. Elles s'accompagnent de propos, de campagnes ouvertes ou sournoises, visant à dresser l'opinion contre les travailleurs immigrés, désignés comme responsables de toutes les difficultés alors qu'ils sont, eux aussi, victimes de la crise économique, au même titre que les Français.

Il faut mettre fin à ces méthodes, à ce climat raciste qui rappelle de sombres souvenirs. C'est l'affaire de tous, car, l'arbitraire, l'injustice, lorsqu'on les tolère, sont bientôt une menace pour tous.

Pour manifester fermement la solidarité entre Français et immigrés et l'opposition de tous au racisme, venez à la

## REUNION PUBLIQUE mercredi 28 avril à 20h.30

SALLE DE L'ENCOURAGEMENT, 44 rue de Rennes - PARIS - (métro: St Germain des Prés)

organisée par le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M. R. A. P.).

J'adhère au M.R.A.P. (30 francs)

Je m'abonne à sa revue "Droit et Liberté" (50 francs)

NOM . . . . . Prénom . . . . .  
Profession . . . . .  
Adresse . . . . .

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M. R. A. P.)  
120 rue Saint-Denis, 75002 PARIS - Tél. 231.09.57 - C.C.P. 14825-85 PARIS

# JEUDI 8 DÉCEMBRE 1977

## à 20 h 30

# A LA BOURSE DU TRAVAIL

Les organisations et les partis politiques soussignés se sont réunis le 5 décembre 1977 au siège de l'Amicale des Algériens en Europe où a été perpétré, le 2 décembre, le crime qui a coûté la vie à Laïd Sebâï.

Ils adressent leurs condoléances à la famille de la victime et affirment leur solidarité agissante à l'Amicaie, aux travailleurs et au peuple algériens.

Ils élèvent une vigoureuse protestation contre cet acte terroriste qui s'inscrit dans une longue série de crimes impunis et traduit une nouvelle escalade des violences racistes délibérées contre l'immigration et les représentations algériennes en France.

Ils dénoncent la responsabilité du gouvernement dont les mesures et lês déclarations ou la passivité encouragent les campagnes et attentats racistes, qui laisse agir les assassins en toute impunité, et par là même détériorent encore plus gravement les relations entre les deux pays.

Les organisations et partis soussignés décident d'envoyer une délégation auprès du Premier ministre pour exiger :

- l'arrestation des criminels et leur condamnation;
- des mesures efficaces pour assurer la sécurité des travailleurs algériens en France et l'arrêt des campagnes anti-algériennes.

Ils décident également d'organiser un grand meeting à Paris, le :

## JEUDI 8 DECEMBRE 1977

### A 20 h 30

## A LA BOURSE DU TRAVAIL

3, rue du Château-d'Eau, Paris-10<sup>e</sup> (métro République)

**Ils appellent les travailleurs et les démocrates à participer nombreux à ce meeting.**

}

*Les organisations soussignées appellent à l'envoi de délégations représentatives des entreprises et localités à la levée du corps de Laïd Sebâï qui aura lieu le samedi 10 décembre 1977 à 9 h 30 à l'Institut médico-légal, Paris (métro : Quai de la Rapée).*

**C.G.T. — C.F.D.T. — F.E.N. — PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS — PARTI SOCIALISTE — PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ — FEDERATION DES REPUBLICAINS DE PROGRES — MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX — ASSOCIATION SOLIDARITE FRANCO-ARABE.**



S.G.P., 5, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris-9<sup>e</sup>.

# Français - immigrés :

# quel dialogue ?

M. Stoléru, Secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs immigrés, a organisé à grand fracas du 19 au 26 novembre 1978, une « Semaine de dialogue Français-immigrés ».

## OUI AU DIALOGUE FRANÇAIS - IMMIGRES MAIS PEUT-ON PARLER DE DIALOGUE

ALORS QUE, A LONGUEUR DE JOURNEE, DE MOIS, D'ANNEE... LES TRAVAILLEURS IMMIGRES SONT VICTIMES DE NOMBREUSES DISCRIMINATIONS ET QUE LEURS DROITS NE SONT PAS RESPECTES DANS :

- le logement (foyers-taudis, répression à la SONACOTRA)
- le travail (discrimination à l'A.N.P.E.)
- le salaire (salaires inférieurs de 17 % en moyenne à ceux des Français)
- la justice (arrestations et détentions arbitraires)
- les allocations familiales (retenue d'une partie de leur dû pour le Fonds d'Action Sociale (F.A.S.) dont la caisse est ainsi alimentée à 70 % par les travailleurs immigrés)

## OUI AU DIALOGUE FRANÇAIS - IMMIGRES MAIS PEUT-ON PARLER DE DIALOGUE

ALORS QUE, A LONGUEUR DE JOURNEE, DE MOIS, D'ANNEE... DES MINISTRES DISENT FAUSSEMENT QUE LES TRAVAILLEURS IMMIGRES SONT RESPONSABLES, ENTRE AUTRES :

- de la crise économique et du chômage (or, en juillet 1974, date de l'interruption de l'immigration, il y avait 378 400 demandeurs d'emploi et en novembre 1978, il y en a 1 344 000, soit 3 fois et demi plus)
- du déficit de la Sécurité Sociale (or, s'ils représentent 21 % des accidentés du travail pour 10 % des salariés, c'est parce qu'ils sont exposés aux travaux les plus pénibles et les plus dangereux)
- des agressions, des vols, des viols... (or, les études sérieuses montrent que la délinquance et la criminalité ne sont pas plus élevées chez les immigrés que chez les Français)



## OUI AU DIALOGUE FRANÇAIS - IMMIGRES MAIS PEUT-ON PARLER DE DIALOGUE

ALORS QUE, A LONGUEUR DE JOURNEE, DE MOIS, D'ANNEE... ON REND LA VIE IMPOS-  
SIBLE AUX TRAVAILLEURS IMMIGRES PAR :

- des persécutions administratives : renvois de bureau en bureau, de guichet en guichet, des journées de travail perdues
- des décrets, circulaires et directives qui organisent l'arbitraire : pressions pour le départ, expulsions et refoulements, séparations des familles, interdictions préfectorales des mariages, mesures policières contre les étudiants étrangers
- des atteintes à leur possibilité d'insertion en France comme le démantèlement de l'Amicale pour l'Enseignement des Etrangers (A.E.E.)

## OUI AU DIALOGUE FRANÇAIS - IMMIGRES MAIS PEUT-ON PARLER DE DIALOGUE

ALORS QUE, A LONGUEUR DE JOURNEE, DE MOIS, D'ANNEE... ON MAINTIENT LES IMMI-  
GRES DANS UN CLIMAT D'INSECURITE PERMANENTE PAR :

- des rafles « au faciès »
- des brimades ou vexations racistes
- des violences policières
- des retraits massifs des cartes de séjour et de travail
- L'impunité des criminels racistes (un Algérien tué chaque mois en moyenne)

LA VERITE C'EST QUE

AU NIVEAU DU GOUVERNEMENT,

LE DIALOGUE FRANÇAIS-IMMIGRES N'EXISTE PAS.

UNE SEMAINE DE SOURIRES N'Y CHANGERA RIEN !

Pour un VRAI DIALOGUE, il faudrait que les Pouvoirs Publics modifient radicalement leur poli-  
tique.

OUI AU DIALOGUE !...

MAIS IL NE PEUT AVOIR LIEU QUE SUR UN PIED D'EGALITE, ENTRE DES HOMMES

A PART ENTIERE !

C'est dans ce sens que le m.r.a.p. a toujours œuvré et continuera son combat.



**mouvement  
contre  
le racisme  
et pour l'amitié  
entre les  
peuples**  
120 rue st-denis  
75002 paris  
tél. (1) 233 09 57  
ccp. paris  
14 82585

J'adhère au m.r.a.p. (cotisation prix indicatif : 50 F)

Je m'abonne à la revue **droit et liberté** (50 F)

Je désire entrer en contact avec le comité local le plus proche de mon domicile.

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Age ..... Profession .....

A renvoyer au m.r.a.p.

CCP droit et liberté 9239.81 Paris - CCP : m.r.a.p. : Paris 14.825.85

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

27/ 10/ 80

RACISME, FASCISME : " NON, JAMAIS " :

Immense fut la protestation devant le criminel et odieux attentat de la rue Copernic.

*LES LIENS SE SONT RESSERRES DANS LA PROTESTATION ET DANS LES MANIFESTATIONS ENTRE TOUS LES HOMMES EPRIS DE LA VOLONTE DE VIVRE DANS LE RESPECT ET LA RECONNAISSANCE DES " DROITS et des LIBERTES " de tous, SANS DISCRIMINATION DE RACE, NE NATIONALITE, DE CULTURE .*

MAIS TOUT N' EST PAS GAGNE :

Le " RACISME " fait peur; ses formes sont sournoises, aveugles.

*PROTESTATIONS, MANIFESTATIONS DEVANT LE CRIME, DEVANT L'ATTENTAT FONT RECULER LE DANGER. MAIS LE RISQUE EST DE CONDAMNER LA SUBVERSION ET DE RENTRER CHEZ SOI POUR RETROUVER LA TRANQUILLITE D'UNE VIE QUE L' ON VOUDRAIT SANS HISTOIRE .*

Il y a 35 ans " le NAZISME ", aujourd'hui " L' APARTHEID " en Afrique du SUD. -

Le génocide, la discrimination raciale érigée en système: ça peut encore arriver !

Parceque on les considère " différents - étrangers ", désigner des groupes d' hommes comme étant " en trop ", parceque nous avons des problèmes: travail, chômage, insécurité, logement, vie chère..., repousser " ailleurs " tous ceux qui pourraient nous gêner: c' est participer au développement du dangereux processus d' exclusion et de violence.

AGIR CONTRE LE RACISME : C'EST CRÉER UN VÉRITABLE COURANT D' OPINION CONTRE CONTRE LUI.

POUR CELA, NE RESTONS PAS ISOLÉS EN ATTENDANT LA NOUVELLE PROVOCATION, LE NOUVEAU CRIME,

Devant les menaces pernicieuses et multiformes du racisme, il <sup>faud</sup> se connaîtent tous ceux qui veulent dire " VÉRITABLEMENT NON " au racisme, il ne faut pas fermer les yeux, mais regarder avec lucidité tout ce qui , dans la vie quotidienne est une UNE ATTEINTE, UNE ATTAQUE à la dignité des hommes.

C'est à cette condition que l'on pourra collectivement et efficacement manifester devant les faits NOTRE VOLONTE DE REFUS DE TOUS COMPORTEMENTS ET DE TOUTES MANIFESTATIONS RACISTES.

C'est à cette condition que l'on pourra vraiment faire opposition à toutes les formes de ségrégation, y compris les plus sournoises, c'est à dire celles que l'enfait pour faire semblant de tranquiliser les gens.

OUVERTURE A TOUS, DANS LE PLUS GRAND RESPECT, DANS LA PLUS GRANDE DÉMOCRATIE, DANS LA PLUS GRANDE LIBERTÉ, TEL EST " L' APPEL DU M.R.A.P. À TOUTE LA POPULATION D' IVRY.

POUR FORMER CE COURANT D' OPINION, IL FAUT ÊTRE NOMBREUX, NE RESTEZ PAS ISOLÉS.

VOULEZ - VOUS REJOINDRE CETTE ACTION, LA SOUTENIR VRAIMENT, NE PAS ÊTRE SEUL ?

FAITES VOUS CONNAITRE AUPRÈS DU " COMITÉ LOCAL DU M.R.A.P. D' IVRY - ENVOYEZ

NOM, ADRESSE, AU COMITÉ LOCAL, 11 rue Raspail 94 200 IVRY. SOUTENEZ LE MOUVEMENT

PAR UN VERSEMENT, MÊME MINIME, AU COMITE: Compte postal M.R.A.P. Comité local Ivry

N° 711 408 - A - Paris.

T.S.V.P.

LA PRÉSENCE DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS CHEZ NOUS: QU' EN PENSEZ - VOUS ?

C'était le 15 octobre, sur la première page de " FRANCE SOIR " s' étalait le grand titre suivant: " FRONTIÈRES FERMÉES AUX ÉTRANGERS. "

M.R.A.P.

Ce titre faisait suite aux déclarations de la veille du Secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels et immigrés, Mr STOLERU qui disait, en Lorraine, devant des mineurs, pour un grand nombre " marocains " que l'on a fait venir pour seulement quelques années pour nous sortir du charbon.

" AVEC LE NOMBRE DE CHOMEURS QUE NOUS AVONS. IL NE FAUDRA PAS FAIRE LA FINE BOUCHE, IL N'Y A PLUS DE SOT METIER... IL N' EST PLUS QUESTION D'ACCUEILLIR UN SEUL TRAVAILLEUR ÉTRANGER... QUAND ON A 1 400 000 CHOMEURS SUR NOTRE TERRITOIRE ON DOIT SE MONTRER INTÉRESSÉ. "

QUE PENSEZ-VOUS DE CES DÉCLARATIONS, DE CES MESURES? CELA VOUS RASSURE - T- IL ?  
CROYEZ VOUS QU'IL Y AURA MOINS DE CHÔMAGE ? DU MEILLEUR TRAVAIL ?

Nous voulions des voitures, nous voulions des autoroutes, nous voulions des rues propres et saines, et encore tellement d'autres choses....

QUI A -T - ON FAIT VENIR ? Et pour quel salaire, et pour quel logement ?.....

Et maintenant, nous voulons du travail pour tous. NON, pas pour tous, puisqu' il y aurait des gens en trop, ceux que l'on avait d'ailleurs fait venir pour assurer notre prospérité en les mettant aux plus durs travaux pour les salaires les plus faibles.

Le départ, volontaire ou forcé, des travailleurs étrangers, les contrôles spéciaux pour en expulser davantage, les frontières fermées, ne résoudront pas le problème.

QUE PENSEZ VOUS DE CES DÉCLARATIONS QUI VEULENT FAIRE PORTER, SUR LES ÉTRANGERS POUR RASSURER LES FRANÇAIS, LA RESPONSABILITÉ DE LA CRISE ET DE SES CONSÉQUENCES ?

A IVRY, IL Y A DES PROBLÈMES QUI NOUS INQUIÈTENT, QUE NOUS VOUDRIONS VOIR RESOLUS DANS LE RESPECT DE LA DIGNITÉ, DES DROITS ET DES LIBERTÉS QUE L'ON DOIT ASSURER A TOUS LES HOMMES.

PRATIQUEMENT, QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE " LUTTER CONTRE LA CONCENTRATION DE L' IMMIGRATION A IVRY? - ? ....

Le M.R.A.P. veut CONCRÈTEMENT, EFFICACEMENT, dans un climat de LIBERTÉ et de DIALOGUE, lutter contre le RACISME. Là est le problème, la vraie lutte.

POUR EMPECHER LE RACISME DE SE DEVELOPPER, FAITES VOUS CONNAITRE:

Réponse à envoyer au Comité Local du M.R.A.P. - II rue Raspail - Ivry.

NOM: \_\_\_\_\_

PRENOM: \_\_\_\_\_

M.R.A.P.

ADRESSE: \_\_\_\_\_

DÉSIRE SOUTENIR, PARTICIPER AUX ACTIVITÉS CONTRE LE RACISME

Voulez-vous recevoir la publication du Mouvement contre le Racisme?  
Abonnement à " DROIT ET LIBERTÉ " 60 fr par an. par versement au compte postal: M.R.A.P. Comité Local - Ivry - N° 711 408 - A - PARIS.

T.S.V.P.

INFORMATION DU  
COMITE LOCAL APRES  
L' ASSEMBLEE  
GENERALE DU 14/11/80

L' IMMIGRATION A IVRY

COMITE LOCAL  
41 rue Raspail  
IVRY

Ivry, commune ouvrière, a toujours accueilli dans sa population des travailleurs venant de régions ou de pays lointains.

D'autres communes se sont protégées contre l'immigration depuis longtemps et plus particulièrement aujourd'hui.

Une forte proportion de travailleurs immigrés habite donc actuellement à Ivry, les uns installés depuis très longtemps, les autres venus récemment parcequ'ils n'avaient pas trouvé de refuge ailleurs.

Le Bureau de la Section du P.C.F. d' Ivry vient de faire paraître une déclaration appelant à LA LUTTE CONTRE LA CONCENTRATION DE L'IMMIGRATION à IVRY et RECLAMANT UNE MEILLEURE REPARTITION DE CELLE CI DANS LE DEPARTEMENT.

Voici, textuellement, de courts extraits de cette déclaration:

" C'est trop! c'est mauvais pour les français et pour les immigrés. "

" Nous exigeons qu'ils ( le Préfet et le patronat) cessent d'attribuer ces logements à des immigrés et que la commune ait la maîtrise de l'attribution des H.L.M.

" S'il le faut nous appellerons à l'occupation de logements pour y reloger des mal logés Ivryens. "

" La concentration de l'immigration à Ivry fait peser sur la commune et la population une lourde charge. "

La déclaration du P.C.F. a amené les adhérents du M.R.A.P. ( MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES ) à se réunir en Assemblée Générale, ouverte à tous les courants d' opinion.

Le M.R.A.P. est composé de membres ayant sur le plan politique, philosophique, religieux, des sensibilités diverses. Mais tous les membres du M.R.A.P. refusent tout ce qui pourrait alimenter le racisme et conduire à des discriminations.

La réunion s'est tenue le 14 novembre. Les débats ont été directs, passionnés, positifs. De toute évidence, dans notre assemblée, personne ne veut voir le racisme se développer à Ivry.

Mais une majorité importante des participants a considéré que la déclaration du P.C.F. était de nature à opposer dans notre commune les diverses catégories de population. Elle risque d'attiser les conflits et de réveiller les sentiments racistes souvent latents.

Les immigrés, par leur travail, ont contribué et contribuent au développement du " pays d'accueil ". N'ont-ils pas, de ce fait, renforcé leur droit au logement?

Quand le P.C.F. parle de " la population d' Ivry " de qui parle t-il: des seuls français? Mais, les autres, que sont-ils, qui sont-ils?

Par leurs impôts personnels, par les versements que font les entreprises qui, dans la ville occupent la main d'oeuvre étrangère dans des tâches souvent pénibles et mal payées, les immigrés apportent, comme les autres, leur contribution aux finances locales. Considérer " en bloc " la population Ivryenne immigrée comme une population assistée: c'est faux.

Les immigrés Ivryens ne sont-t-ils pas, trop souvent, des " Mal-Logés Ivryens " . Pourquoi refuserait-on à une famille immigrée à Ivry depuis des années le logement social demandé ? Pourquoi faire entrer en ligne de compte la nationalité ?

Il nous semble juste d'exiger dans toutes les communes et entreprises qu'elles prennent leur part dans la construction de logements sociaux et autres équipements collectifs de foyers et dans l'accueil des population immigrées.

Mais le M.R.A.P. demande à la Municipalité qui a en charge tous les habitants d'Ivry de ne faire aucune discrimination entre les différentes populations.

Nous savons bien que la vie quotidienne n'est pas toujours facile lorsque les coutumes et les habitudes de vie sont différentes. En outre les difficultés matérielles, le chômage, les logements surpeuplés, les cités inhumaines, ne favorisent pas la vie collective.

Dans une période de crise, où les germes de violence sont prêts à se développer, il ne faudrait pas que les immigrés deviennent " LES BOUCS EMISSAIRES " tenus pour responsables des carences en matière d'emploi, de logements ou d'investissements sociaux.

Français et Immigrés souffrent de ces carences et, la lutte doit être menée en commun pour une autre politique.

De même il faut lutter pour que notre système d'enseignement prenne en compte la diversité des cultures comme point de départ d'une formation adaptée à tous.

L'enseignement dans leur langue maternelle aux enfants pourrait être facilité, ainsi que l'alphabétisation pour les adultes.

Nous pensons également que les habitants d'Ivry pourraient apprendre à se rencontrer pour mieux se connaître et assumer leurs différences.

Tout cela suppose la création ou le développement d'une vie associative et collective plus riche, avec le soutien de la Municipalité.

Les responsables des associations pourraient participer à la réflexion de la Municipalité sur tous ces problèmes, comme à la mise en place des moyens adéquats.

C'est dans ce sens que le Comité Local du M.R.A.P. est décidé à oeuvrer, dans la mesure de ses possibilités.

Comité Local du M.R.A.P.  
IVRY

21 novembre 1980

---

SI VOUS AVEZ DES AVIS, DES PROPOSITIONS, DES SUGGESTIONS...SI VOUS ETES INTERESSES PAR CETTE ACTION, ENVOYEZ UN MOT à L'ADRESSE du M.R.A.P. : Comité Local  
11 rue Raspail 94 200 IVRY.

---

# *Plus jamais Copernic !*

Il y a un an, l'attentat perpétré contre la synagogue de la rue Copernic provoquait 4 morts et de nombreux blessés. Ce crime faisait suite à une longue série de forfaits racistes visant à la fois la communauté juive, les travailleurs Immigrés, la population tsigane ainsi que les organisations luttant contre le racisme (le Mrap avait été visé plus de dix fois).

L'indignation fut profonde en France et dans le monde contre cet acte de haine et de violence. 300 000 personnes à Paris, des dizaines de milliers en province manifestèrent leur condamnation du racisme sous toutes ses formes.

Aujourd'hui, les assassins ne sont toujours pas démasqués. Après la suppression de la Cour de Sûreté de l'Etat, l'enquête peut enfin se dérouler dans des conditions normales et les victimes se constituer parties civiles. Les groupes néo-nazis continuent leurs agressions et la presse raciste ses provocations ; en dépit des nouvelles mesures prises pour assurer leurs droits, les immigrés sont encore l'objet de sévices et d'humiliations.

Ces faits confirment la nécessité d'une action vigoureuse contre ceux qui veulent par l'intolérance et la terreur anéantir la sécurité et les libertés de tous.

Le choc profond de Copernic, tout comme la puissance de la riposte nationale, constituent un moment crucial dans la conscience de tous ceux qui les ont vécus, un moment crucial de l'histoire de France.

Un an après, le Mrap vous appelle à vous rassembler sur les lieux du drame en une

## *Marche silencieuse*

du souvenir, de la solidarité et de la lutte contre tous les racismes

### *Jeudi 1<sup>er</sup> octobre à 18 heures*

(départ : place Victor-Hugo, à l'angle de la rue Copernic)

**VENEZ NOMBREUX !**

Pour participer à la distribution de ce tract, pour vous joindre à l'action antiraciste, prenez contact avec le Mrap.



Mouvement contre le racisme et  
pour l'amitié entre les peuples (Mrap)  
89, rue Oberkampf, 75011 PARIS - Tél. : 806.83.00

Imprimerie I.M.P.O., Paris

UNE MISE AU POINT DU MRAP  
SUR LA COMMEMORATION DE COPERNIC

Le Mrap est surpris et navré des polémiques déclenchées à propos de la commémoration du drame de la rue Copernic. Il a, pour sa part, le souci d'assurer à cette commémoration toute la dignité qui s'impose.

Le Mrap fut, l'an dernier, le catalyseur de la grande manifestation parisienne du 7 octobre, de la Nation à la République, permettant que s'y retrouvent la totalité des courants de l'opinion française et que s'exprime puissamment l'opposition populaire au racisme sous toutes ses formes. Il en fut de même dans la plupart des grandes villes de province.

Le fait que, cette année, plusieurs manifestations aient lieu ne doit pas s'analyser en termes de "priorités", ou de "concurrence". Le Mrap a souhaité prolonger le mouvement profond de 1980, en invitant toutes les organisations concernées à prendre part à la marche silencieuse de ce jeudi, en toute indépendance, sans discriminations ni préséances. Beaucoup l'ont compris, notamment des organisations juives, tsiganes et de solidarité avec les immigrés, dont on a pu voir les représentants ou les banderoles dans le cortège, parmi de nombreuses personnalités politiques et syndicales.

Il est regrettable que d'autres associations, pour des motivations qui leur sont propres, aient cru devoir rejeter l'invitation qui leur avait été également adressée. Il n'y a pas contradiction entre les diverses initiatives prises, et il va de soi que le Mrap sera présent aux cérémonies organisées par l'Union Libérale Israélite et le CRIF, auxquelles il a été convié.

Comme l'a souligné jeudi Charles Palant, vice-président du Mrap, dans son allocution, "le racisme ne concerne pas seulement ceux qu'il met directement en cause, Juifs ou Arabes, Noirs, Tsiganes ou étrangers; il représente une menace mortelle pour la sécurité comme pour les libertés de chacun d'entre nous. Et - l'Histoire l'a maintes fois démontré - toute société qui l'entretient ou le tolère ne peut aller qu'au malheur et à la destruction".

Or, les auteurs du crime de la rue Copernic courent toujours. Le néo-nazisme, l'antisémitisme, les autres formes de racisme demeurent des réalités dangereuses. Pour les combattre, dans les conditions, il est vrai, plus favorables d'aujourd'hui, aucune force ne saurait être écartée.

Le 2 octobre 1981.



**MOUVEMENT CONTRE LE RACISME**  
**et**  
**POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES**

**DIMANCHE 30 NOVEMBRE**

**de 9h30 à 17h**

**Bourse du Travail de MONTREUIL**  
**(Esplanade Benoit Frachon - métro : Mairie de Montreuil).**

**COLLOQUE sur :**

**LA PLACE DES TSIKANES ET GENS DU VOYAGE**  
**DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE**

Le matin : s'informer sur un phénomène tenace de rejet  
- aspects historiques, sociologiques, culturels, juridiques -  
Table ronde avec Mmes H. Asséo, J. Charlemagne.  
MM. A. Barthélémy, M. Degrange

L'après-midi : Agir pour soutenir les droits et l'identité des Tsiganes et Gens du Voyage  
avec la participation d'élus et de militants.

Dans le cadre du Colloque - samedi 29 novembre - 20h30 précises  
Bourse du Travail de PARIS, 29 rue du Temple, métro République

**SOIRÉE TSIKANE**

**SOLEDAD et les LOS CALOS et JARKO JOVANOVIC**

**entrée : 20 frs (à partir de 16 ans)**



# **SOLIDARITÉ avec CHTCHARANSKI**

Le mathématicien soviétique Anatoli Chtcharanski a été arrêté en mars 1977 et condamné à 13 ans de réclusion, en juillet 1978.

Les arguments avancés par les autorités soviétiques pour justifier l'arrestation de Chtcharanski paraissent peu convaincants au regard des informations recueillies.

Sans nous prononcer sur ses convictions personnelles, qu'il proclame d'ailleurs hautement, il apparaît au Mrap qu'à l'origine des persécutions qu'il a subies, il y a sa volonté d'affirmer son identité juive et d'émigrer en Israël; c'est le refus qui lui a été arbitrairement opposé qui l'a conduit à mener une intense activité publique pour faire valoir ses droits, en se référant à la Constitution de l'U.R.S.S., aux Conventions de l'O.N.U. et à l'Acte final d'Helsinki.

Quant aux accusations d'espionnage lancées contre lui dans un climat d'hostilité, tandis que les médias développaient une campagne anti-sioniste de caractère caricatural, elles ne peuvent que susciter le doute, compte tenu des conditions dans lesquelles la condamnation fut prononcée: un seul témoignage connu, vague et tendancieux; une procédure secrète, entachée d'irrégularité; un procès tenu à huis-clos, avec un avocat commis d'office.

Aujourd'hui, Anatoly Chtcharanski lutte pour que soit levée l'interdiction qui lui est faite de correspondre avec sa famille et de recevoir des visites. Il a entamé une grève de la faim depuis le 27 septembre 1982.

Poursuivant son action résolue contre tous les racismes, le Mrap demande justice pour Anatoli Chtcharanski. Il est intervenu à plusieurs reprises en ce sens auprès des autorités soviétiques.

Le Mrap organise une

## **Soirée de solidarité avec Anatoli Chtcharanski**

**en l'Église St-Merri - rue St-Martin, 75004 Paris**

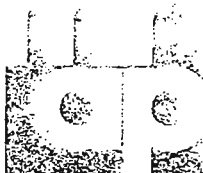
Métro : Rambuteau ou Hôtel-de-Ville

**le 26 NOVEMBRE 1982, à 20 h 30**

**Contribution exceptionnelle des artistes :** Lecture publique par le SUBTHEA-  
Pierre CHAMPAGNE, violoncelle, TRE DE Philippe LIPCHITZ : Tenta-  
Numen VILARINO, piano (tango), tive d'Andromaque d'échapper à son  
Lamine KONTE, kora, destin à Troie comme à Auschwitz...



89, rue Oberkampf, 75011 Paris  
Tél. : 806.88.00



**mouvement  
contre  
le racisme  
et pour l'amitié  
entre les peuples**

89, rue oberkampf  
75543 paris cedex 11  
(1) 48 06 88 00  
minitel : 3615 mrap  
télécopieur  
(1) 48 06 88 01

A P P E L

Les soussignés apprennent avec inquiétude que Bernard Notin, Maître de Conférences à l'Université Lyon-III, vient d'être autorisé à enseigner à nouveau.

M. Notin, inculpé pour la publication d'un article niant les effroyables forfaits du nazisme dans une revue financée par le CNRS, peut donc continuer à dispenser ses cours en toute impunité.

L'attitude de l'administration de l'Université lyonnaise jette le discrédit et le déshonneur sur l'Université toute entière. Celle-ci doit rester un lieu de tolérance, de réflexion et de recherche de la vérité.

Nous, enseignants à l'Université, nous insurgeons contre une telle décision. Nous tenons, une fois de plus, à mettre en garde ceux qui refusent de voir notre pays confronté à la vérité historique. Nous appelons nos collègues à être vigilants à l'égard de ceux qui, au nom d'une prétendue "recherche scientifique" continuent à jeter des contre-vérités et des mensonges sur la réalité du génocide nazi.

Nom, prénom	qualité	Etablissement	Signature
-------------	---------	---------------	-----------

- EN SOLIDARITE AVEC LES PEUPLES PALESTINIENS ET LIBANAIS
- CONTRE L'OCCUPATION ISRAELIENNE DU LIBAN
- POUR UNE PAIX JUSTE AU PROCHE-ORIENT

## REUNION PUBLIQUE

**SAMEDI 9 OCTOBRE à 14h30 à l'AGORA**

AVEC LA PARTICIPATION DE :

- Un médecin, témoin des bombardements et des massacres de Beyrouth
  - Un représentant du Mouvement National Libanais
  - Un représentant de l' O.L.P.
  - Un représentant national de l' A.M.F.P.
- et la projection d'un film sur les événements de Beyrouth

Après les massacres de civils palestiniens qui ont eu lieu à SABRA et CHATILA, dans la zone occupée par l'armée israélienne et ses mercenaires, les organisations soussignées dénoncent, à nouveau, la politique de refus du droit à l'existence du peuple palestinien et de violation systématique du droit international, comme en témoigne l'invasion du Liban.

Les organisations soussignées réaffirment que seule la reconnaissance des droits fondamentaux des peuples en présence ( israélien, libanais, palestinien) pourra permettre une paix juste et durable.

Une telle paix implique :

- le retrait immédiat des troupes israéliennes et syriennes du Liban
- la reconnaissance pour le peuple palestinien, comme pour le peuple israélien, du droit à disposer d'un Etat indépendant.
- L'ouverture immédiate de négociations de paix auxquelles participe pleinement l'OLP, représentant du peuple palestinien.

Profondément attachées à la défense des libertés et à la lutte contre tous les racismes, les organisations soussignées mettent en garde contre toute tentative d'exploitation du conflit au Proche-Orient, sous forme de racisme anti-juif ou anti-arabe.

\*\*\*\*\*

Signataires : M.R.A.P. ( Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), Ligue des droits de l'homme, A.M.F.P. ( Association médicale franco-palestinienne), Libre pensée, Parti Communiste ( Sections de Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Limay), Parti Socialiste, PSU; Alternative, M.J.C.F., C.G.T. (Union locale), C.F.D.T. (Union Locale), S.N.E.S., S.N.I., S.G.E.N., C.F.D.T.

Avec le soutien du Sénateur Maire de Mantes-la-Ville, René Martin; du Député, Bernard Schreiner et des Maires de Mantes-la-Jolie, de Limay et d'Issou.



# OUI AUX JEUX OLYMPIQUES NON AU RACISME

Les Jeux Olympiques représentent un symbole de fraternité dans un monde déchiré. Hommes et femmes de toutes nations, de toutes races, de toutes religions ou conceptions du monde, de toutes opinions politiques peuvent s'y retrouver sur la base d'une compétition pacifique.

C'est la force du mouvement olympique que d'avoir su préserver cette réalité malgré les conflits violents qui divisent le monde.

Seule l'Afrique du Sud raciste a été exclue du mouvement olympique par les dirigeants sportifs, en raison de son refus persistant de respecter les règles de la non-discrimination raciale dans le sport.

Le mr ap, **Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples**, ne saurait donc s'associer aux campagnes d'origines diverses qui visent à détruire l'olympisme et à entraîner par une mesure purement négative, la mort d'une des rares possibilités qu'aient encore les hommes de transcender leurs divisions.

C'est dans le même esprit d'avancée combative vers l'amitié entre les peuples que le mr ap alerte l'opinion publique sur la réalité du racisme qui sévit d'une manière ou d'une autre dans de nombreux pays participants, et notamment les deux pays où se dérouleront les Jeux : les Etats-Unis d'Amérique pour les Jeux Olympiques d'hiver et l'Union Soviétique pour les Jeux d'été.

## AUX ETATS-UNIS

Le racisme est une réalité de tous les jours pour des millions de Noirs, d'Indiens, d'immigrés latino-américains. Le chômage est de 16 % pour les Noirs alors que la moyenne nationale des chômeurs est de 8 %. Le revenu moyen des Noirs représente 57 % de celui des Blancs. A Harlem, le ghetto noir de New-York, 72 % des jeunes ne peuvent trouver de travail.

Une telle situation entraîne de graves problèmes de délinquance, ce qui a amené le gouvernement américain à multiplier les prisons destinées aux délinquants primaires. C'est d'ailleurs dans une de ces prisons que seront logés les sportifs qui vont participer aux Jeux d'hiver, à Lake-Placid, établissement pénitentiaire pompeusement appelé « village olympique ».

Enfin, M. Young, alors qu'il était ambassadeur des U.S.A. à l'O.N.U., a reconnu qu'il y avait dans son pays « des centaines et peut-être des milliers de prisonniers politiques », la plupart du fait de leur appartenance à des minorités raciales.

De Gary Tiler, condamné à mort à 17 ans pour un meurtre qu'il n'a pas commis sur la foi de faux témoignages, à Dessie Woods, condamnée à 22 ans de prison pour avoir tué un homme qui tentait de la violer, des centaines de Noirs, d'Indiens ou de Chicanos connaissent la détention à cause de la couleur de leur peau ou de leur origine ethnique.

Par contre, les assassins racistes, comme le parti nazi et le Ku Klux Klan, relèvent la tête, paradedent dans les rues des villes américaines et se livrent à des violences.

(Suite au verso.)

## EN UNION SOVIETIQUE

On assiste à des manifestations inquiétantes d'antisémitisme. Dans un pays où les publications sont soumises à un contrôle officiel et en dépit des professions de foi antiracistes des autorités, on voit apparaître de nombreux articles ou brochures qui, sous prétexte d'antisionisme, diffusent les clichés antisémites les plus éculés, rendent les Juifs responsables de tous les maux, font d'Israël un monstre malfaisant dirigeant le monde entier par de sombres manœuvres comme autrefois « le Juif », abandonnent le domaine de la controverse politique pour se placer sur le terrain de l'incitation au racisme.

Cette situation a des répercussions sur la vie quotidienne des citoyens juifs de l'Union soviétique, notamment de ceux qui ont demandé à émigrer comme les accords d'Helsingl, signés par l'U.R.S.S., leur en donnent le droit. Souvent privés de leur travail, les candidats à l'émigration sont alors condamnés pour... parasitisme.

Ces persécutions administratives se doublent de mesures d'intimidation à l'égard des candidats à l'émigration les plus connus. Certains, comme Anatoli Chtcharanski, purgent de lourdes peines de prison à la suite de procès où les droits de la défense ont été totalement méconnus. D'autres, comme Ida Nudel, vivent en exil, loin de leur ville d'origine et souvent privés d'emploi.

## COMBATTRE PARTOUT LE RACISME SOUS TOUTES SES FORMES

Indépendamment de l'opinion que l'on peut porter sur les autres aspects de la politique des U.S.A. et de l'U.R.S.S., aspects qui ne sont pas du ressort d'une organisation antiraciste, le mrap tire occasion des Jeux Olympiques pour alerter l'opinion publique sur les atteintes racistes aux Droits de l'Homme dans les pays d'accueil.

Il pense que la démonstration de fraternité que sont les Jeux est en elle-même une invitation à lutter plus vigoureusement contre toute forme de discrimination aux U.S.A., en U.R.S.S., mais aussi dans tous les autres pays et en premier lieu, en France où se développent dangereusement la propagande, les discriminations et les violences racistes.

Le mrap vous invite à le rejoindre dans sa lutte contre le racisme sous toutes ses formes partout dans le monde ; dans sa lutte pour l'amitié entre les peuples.

---

J'adhère au mrap (prix indicatif : 60 F)

Pour m'informer sur le racisme en France et dans le monde, je m'abonne à son mensuel **droit et liberté** (l'abonnement d'un an : 60 F ; étranger : 90 F ; soutien : 120 F).

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mrap : 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris - Tél. : (1) 233.09.57. C.C.P. 14 825 85 Paris.

Droit et liberté : même adresse. C.C.P. 9239 81 Paris.

COMMUNIQUE

NOUVELLE-CALÉDONIE : MENER A SON TERME LE PROCESSUS DE DÉCOLONISATION

Le MRAP s'inquiète de la montée de la violence et des haines entretenues en Nouvelle-Calédonie. Lourde est la responsabilité des provocateurs qui, en France et sur l'archipel, les ont attisées en cherchant, à tout prix à faire avorter la recherche d'une solution juste et pacifique.

Le MRAP demande que toute la lumière soit faite sur les conditions de la mort d'Eloi MACHORO, Marcel NONNARO et Yves THUAL. Des thèses contradictoires qui s'affrontent doit ressortir la vérité.

Le MRAP regrette qu'on en vienne à l'envoi d'un contingent militaire sous le prétexte de rétablir l'ordre. Il ne saurait admettre que ces forces aient un autre rôle que celui d'interposition. Il rappelle que le premier des désordres c'est l'injustice subie par le peuple canaque depuis plus de 130 ans, privé des ses droits fondamentaux, spolié de sa terre et enfermé dans un système d'apartheid à la française.

Le MRAP demande au Gouvernement de la France et à son représentant à Nouméa de tout faire pour éviter un bain de sang, de prendre en compte les revendications légitimes des Kanaks et mener à son terme le processus de décolonisation par le dialogue et la concertation entre les diverses communautés dans l'égalité de leurs droits.

C'est dans ce sens qu'il intervient auprès du Premier Ministre

Le 15 janvier 1985

# PAS UN SOU POUR L'APARTHEID!

Le MRAP demande, conformément aux recommandations de l'O.N.U., le boycott du régime criminel d'Afrique du Sud, qui fait chaque jour de nouvelles victimes, hommes, femmes et enfants. L'arrêt de toute collaboration économique, aussi bien que militaire, nucléaire, technologique, politique avec les dirigeants racistes de Prétoria, porterait un coup fatal à leur domination sanglante et hâterait la libération du peuple noir, l'instauration de la démocratie. C'est ce que réclament avec insistance les militants antiracistes sud-africains.

Il appartient au gouvernement, au parlement français de prendre des mesures dans ce sens. Mais vous pouvez aussi agir personnellement, en refusant de financer l'apartheid avec votre propre argent.

## DES FRUITS ET DES BOISSONS TACHES DE SANG.

Depuis 1981, les importations en France de fruits d'Afrique du Sud ont augmenté de 240%. Repérez-les, et boycottez-les, en expliquant aux commerçants les raisons de cet acte de solidarité avec les populations opprimées par l'apartheid. Voici les marques sud-africaines les plus répandues :

### Fruits :

Oranges, citrons, pamplemousses

Avocats

Pommes "Granny Smith", prunes, poires

"Beurre Bosce" et "Packham", raisins

OUTSPAN

WESTPHALIA

CAPE

### Conserves :

Ananas

Salades de fruits

Pêches

Poires

Raisins

Autres marques sud-africaines :

SUN DOR, GOLD DISH, SINGORA ou MAJESTIC

LIBBY'S, REGINA, SINGORA, DC, IXL ou SUN DOR

GOLD DISH ou SUN DOR

SOUTHERN PRIDE, SINGORA ou SUN DOR

BAYERWALD

GOLD REEF, SILVER LEAF, SUMMIT, KCO, ARMOUR, KLOOF, PEARL

### Fruits et spiritueux :

FLEURS DU CAP, PEARL, SAINSBURY, STELLENBOSCH, HUGUENOT HERITAGE

### Bière :

LION

.../...

-----  
Pour lutter contre le crime d'apartheid,  
J'ADHERE AU MRAP

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

A retourner au MRAP : 89 rue Oberkampf, 75543 PARIS CEDEX 11

Tabacs :  
ROTHMANS

Confiseries :  
ROWNTREE'S

### LES BANQUES DE L'APARTHEID.

23 banques françaises ont accordé à l'Afrique du Sud, du milieu de 82 à fin 84, 23 prêts d'un montant global de 1094,8 millions de dollars (près de 10 milliards de francs) : le double de la période précédente.

C'est la quasi-totalité du système bancaire français qui est engagé dans le soutien à l'apartheid. Chacun peut donc demander à sa banque des comptes à ce sujet. Mais il en est quatre, qui méritent particulièrement d'être signalées, celles figurant parmi les 12 premières banques du monde qui font le plus d'affaires avec l'Afrique du Sud. Dans l'ordre :

- La Compagnie financière de Paribas
- La Compagnie financière de Suez
- Le Crédit Commercial de France
- La Société Générale.

### LE CARBURANT DE LA REPRESSION.

De nombreuses compagnies pétrolières alimentent la machine économique de l'apartheid.

TOTAL a le triste privilège d'être le fournisseur attitré de la police et de l'armée sud-africaines, qui se livrent quotidiennement à la répression féroce que l'on sait (1500 morts en 20 mois, soit en moyenne près de 20 par semaine).

Pensez-y en faisant le plein de votre voiture.

### TRANSPORTS POUR BOTHA.

La seule compagnie aérienne française qui organise régulièrement des liaisons avec l'Afrique du Sud est UTA. Elle transporte notamment, à des tarifs, préférentiels, les fruits sud-africains.

N.B. : La liste ci-dessus des produits sud-africains vendus en France n'est pas exhaustive. Le MRAP demande aux personnes ou associations de consommateurs qui en découvrirait d'autres (notamment des conserves de poissons) de bien vouloir les lui signaler aussitôt.

Tenez le MRAP informé de vos initiatives. Demandez-lui les cartes postales à adresser au Premier Ministre, au Président de la République et à l'ambassade d'Afrique du Sud.



Meeting du 3 décembre 1986, 20 h 30 Mutualité

## Pour l'arrêt immédiat des expulsions et des pratiques anti-démocratiques.

## Pour le retrait du projet de réforme du Code de la Nationalité.

L'expulsion administrative des étrangers, par simple décision de police, est désormais légale. Les expulsions, depuis plusieurs semaines, se succèdent à un rythme soutenu, parfois dans le cadre de la procédure "d'urgence absolue"...

Les contrôles incessants d'identité, en fonction des nouvelles lois adoptées, se multiplient. Dans le même temps, dans sa dernière version connue, le projet de réforme du Code de la Nationalité avancé par l'actuel gouvernement, propose une modification essentielle.

*Les enfants d'étrangers nés en France de parents eux-mêmes nés à l'étranger ne deviendraient plus automatiquement français à leur majorité.*

Ce projet supprime les principes traditionnels d'acquisition de la nationalité française par la naissance sur le sol français, dispositions sans lesquelles aujourd'hui notre pays compterait 25 millions "d'étrangers".

Ces projets et ces pratiques sont inacceptables et dangereux.

Ils nourrissent une inquiétante résurgence du racisme.

Ils risquent d'aboutir à une situation d'enfermement et d'exclusion des Communautés issues de l'immigration.

Ils renforcent encore la situation de précarité et d'inégalité de droits des immigrés,

Parce que le racisme nous est odieux,

Parce que nous voulons défendre haut et énergiquement l'état de droit en France,

Pour que s'amplifie un mouvement de résistance, et parce que nous ne céderons pas sur la défense de principes essentiels.

Nous vous invitons à participer à un meeting,

**MERCREDI 3 DECEMBRE - 20 h 30 .  
GRANDE SALLE DE LA MUTUALITE**

5, rue Saint -Victor 75005 Paris

Métro: Maubert Mutualité

**Sous la Présidence de Michel BROUE, Mathématicien**

Prendront la parole:

**Farid AICHOUNE**, journaliste à Baraka

**George PAU-LANGEVIN**, Présidente du MRAP,  
Avocate.

**Julien DRAY**, responsable de S.O.S. Racisme.

**Benjamin STORA**, historien.

**Nacer KETTANE**, médecin, cofondateur de  
Radio-Beur.

**Mehdi LALAOUI**, écrivain, militant anti-raciste.

**Xavier DELORME**, Prêtre, membre de la CIMADE.

**Isabelle MARTIN**, étudiante.

# Comité de parrainage du meeting contre la réforme du code de la nationalité.

Farid AICHOUNE, Journaliste à Baraka. Pierre ARDITI, Comédien. Jean AYME, Psychiatre. Jean-Pierre BACRI, Comédien. Daniel BENSALD, Enseignant. Richard BERRY, Comédien. Alain BILLON, Député. Victor BISMUTH, Médecin. Marc BITTON, Président de l'UEJF. Gérard BLES, Psychiatre. Marcel BLUWAL, Réalisateur. Yves BOISSET, Réalisateur. Hervé BOKOBZA, Psychiatre. Dominique BONNET, Psychiatre. Michel BROUE, Mathématicien. Patrick BRUEL, Comédien. Jean Christophe CAMBADELIS, Sociologue. Laurent CARASSO, Journaliste. Henri CARTAN, Mathématicien, membre de l'Académie des Sciences. Gilles CATOIRE, Maire de Clichy, Conseiller Général d'Ile de France. Aimé CHARLES-NICOLAS, Psychiatre. Robert CHENAIS, Médecin. Lilianne CHENAIS-BATTNER, Psychiatre. Jean-Hugues COLONNA, Député. Alain CORNEAU, Réalisateur. COSTA-GAVRAS, Réalisateur, Philippe CULLARD, Psychiatre. Arezki DAHMANI, Universitaire. Philippe DARRIULAT, Président de l'UNEF ID. Michel DELEBARRE, Député. Gilles DELEUZE, Philosophe. M. DE LA PRADELLE, Juriste. Paul DEROME, Psychiatre. Claudie DEROME-ARTARIT, Psychiatre. Jacques DERRIDA, Philosophe. Jean-Paul DESCOMBEY, Psychiatre. Harlem DESIR, Président de SOS Racisme. Julien DRAY, SOS Racisme. Claude DREYFUS, Médecin. Roland DUMAS, Député. Marguerite DURAS, Ecrivain. André DUSSOLIER, Comédien. Claude EVIN, Député, Vice-Président de l'Assemblée Nationale. Laurent FABIUS, Député. Sylvie FENNEC, Comédienne. Jean-Jacques FOL, Président de l'Université de Paris VII. Claude FORZY, Psychiatre. Madyl GODARD, Psychologue scolaire. Félix GUATTARI, Psychanaliste. François GUERIN, Médecin. Albert HERSKOWICZ, Militant anti-raciste. Adil JAZOULI, Sociologue. Pierre JOXE, Président du Groupe socialiste à l'Assemblée Nationale. Daphné JUSTER, Avocat. Nacer KETTANE, Médecin. Guy KONOPNICKI, Journaliste. Bernard KOUCHNER, Médecin. Anka KRAJESKA, Sociologue. Alain KRIVINE. Tony LAINE, Psychiatre. Mehdi LALLAOUI, Artiste-peintre. Jack LANG, Député. Bernard LANGLOIS, Journaliste. Guy LAVAL, Psychiatre. Hervé LE BRAS, Démographe. Danielle LEBRUN, Comédienne. Marc LECLERC, Psychiatre. Jean LE GARREC, Député. Jacques LE GOFF, Historien. Daniel LEGRAS, Psychologue. Jean-Marie LE GUEN, Directeur médical. Pierre LEJEUNE, Psychiatre. Lise LONDON. Denis MANUEL, Comédien. Emmanuel MAHEU, Médecin. James MARANGE. François MARTHOURET, Comédien. Isabelle MARTIN, Vice-Présidente de l'UNEF ID. Tania MATHON, psychologue. Jean-Luc MELANCHON, Sénateur. Khaled MELHAA, Journaliste Radio-Beur. Paul MILLIEZ, Médecin. Alexandre MINKOWSKI, Médecin. Hugues MONOD, Médecin. Georges MORIN, Universitaire. Bernard MURAT, Metteur en scène. Sami NAÏR, Universitaire. Mohamed NEMICHE, Journaliste. Claude OLIEVENSTEIN, Psychiatre. François OURY, Psychiatre. Hélène PARMELIN, Ecrivain. George PAU-LANGEVIN, Avocate, Présidente du MRAP. Jean-Claude PECKER, Astrophysicien, membre de l'Académie des Sciences. Edouard PIGNON, Artiste-peintre. Jacques POSTEL, Psychiatre. Roland RAPPAPORT, Avocat. Robert ROLLINAT, Economiste. Bernard RUEFF, Médecin. Claude SAL, Psychiatre. Michel SAPIN, Député. Laurent SCHWARTZ, Mathématicien, membre de l'Académie des Sciences. Roger-Gérard SCHWARTZENBERG, Député. Serge SIMONY, Psychiatre. SMAÏN, Comédien. Jacques SOPPELSA, Président de l'Université de Paris I. Olivier STIRN, Député. Benjamin STORA, Historien. Philippe SUARD, Secrétaire général du Parti Humaniste. Francis TERQUEM, Avocat. Patrick TORT, Philosophe. Jacques VALLIER, Economiste. Claude VEIL, Psychiatre. Pierre VIDAL-NAQUET, Historien.

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples soutient ce meeting et appelle à y participer.

MRAP: 89 rue Oberkampf, 75543 PARIS CEDEX 11. Tél. 48.06.88.00.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES (MRAP)  
89 rue Oberkampf, 75543 PARIS CEDEX 11. Tél. (1)48.06.88.00.

COMMUNIQUE

APRES LE VERDICT DE NOUMEA

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) apprend avec indignation l'acquittement des auteurs de l'embuscade de Hienghène meurtriers de 10 Mélanésiens en 1984.

Ce verdict reflète la situation coloniale qui persiste en Nouvelle-Calédonie caractérisée par la violence contre le peuple canaque qu'elle provienne de la force publique ou de mercenaires commandités par les privilégiés du système.

Une telle impunité, véritable provocation, ne peut qu'armer le bras d'autres criminels, aggraver les tensions et faire obstacle à la recherche d'une solution conforme aux idéaux républicains.

Le MRAP s'associe au rassemblement qui aura lieu, à l'initiative du FLNKS, ce vendredi 30 octobre à 18 heures, place Vendôme, devant le Ministère de la Justice.

Le 29 octobre 1987

# NON au RACISME

FRANCE : terre d'asile..... Pays des Droits de l'Homme ....

Et pourtant, presque chaque semaine, les "médias" nous répercutent un crime raciste...

Chez nous, des FRANÇAIS, des IMMIGRES ont peur .....

NOUS NE POUVONS PAS LAISSER REVENIR - DANS NOTRE DEPARTEMENT

LE LEADER DE L'EXTRÊME DROITE, SANS REAGIR..

Hier, en ALLEMAGNE, le nazisme - bien que minoritaire - a été légalement appelé au pouvoir.

AUJOURD'HUI, en FRANCE, ne prenons pas ce risque. Ne soyons pas dupes des slogans provocateurs de l'extrême-droite qui appellent à la haine.....

Une analyse sérieuse démontre que les immigrés ne sont pour rien dans nos difficultés économiques, sociales et culturelles.

Le bourrage de crâne à thèmes racistes : ça suffit !!!!!

Les ratonnades ou les " bavures" : ça suffit !!!!!

## NON AU RACISME

POUR MANIFESTER NOTRE LUTTE ANTI RACISTE :

RASSEMBLEMENT A 15 H.00

LE SAMEDI 9 JANVIER 1988

Place de l'AMITIE ENTRE LES PEUPLES  
( Devant le Centre Culturel )

**ALBI**

CET APPEL DU **M R A P**

( Mouvement contre le Racisme  
et pour l'Amitié entre les Peuples )

est soutenu par :

S.O.S. Racisme - La Ligue des Droits de l'Homme - La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) - L'Association Enfance et Famille d'Adoption - Jeunesse au Plein Air.(JPA)  
Les FRANCAS - La Fondation " France-Libertés" - La Fédération des Oeuvres Laïques.(FOL)  
Le Groupe de Recherche et d'Action Non-Violente - Le Comité des Objecteurs de Conscience du Tarn ( COT) - La FEN - La CGT - La CFDT - La Ligue Communiste Révolutionnaire(LCR)  
Le Mouvement des Radicaux de Gauche (MRG) - La Parti Communiste Français ( PCF )  
Le Parti Socialiste ( PS ) - Les Verts Tarn-Ecologie - Le Comité Départemental d'Action Laïque ( CDAL ) - L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance ( ANACR ) - La Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants Patriotes (FNDIRP)  
Les "ZECLES" ( Eclaireurs de FRANCE ) - La Maison des Jeunes et de la Culture d' Albi ( M.J.C. ) -

QUELQUES VICTIMES DU RACISME .....

.....PARMI D' AUTRES.....

6 DECEMBRE 1986	PARIS	<i>MALIK OUSSEKINE</i>	Assassiné
DECEMBRE 1986	PANTIN	<i>ABDEL BENHYAHIA</i>	Assassiné
27 JANVIER 1987	EVREUX	<i>MONGI ROKKIR</i>	Blessé
3 FEVRIER	NOISY le SEC	<i>NASSER HAMOUDI</i>	Assassiné
5 JUIN		<i>ABDEL KADER MASSOUI</i>	Assassiné
13 JUIN	NICE	<i>AMAR ABIDI</i>	Assassiné
22 JUIN	PARIS	<i>1 JEUNE GUINEEN</i>	Poignardé
5 JUILLET	PARIS	<i>MABIALA MOLU</i>	Blessé
6 JUILLET		<i>MOHAMED HACHEMI</i>	Assassiné
11 JUILLET	PARIS	<i>ONAMBELE</i>	Blessé
14 JUILLET	PARIS	<i>J.P. GERANT</i>	Blessé
17 JUILLET	NIEVRE	<i>ABDEL ABENIS</i>	Assassiné
1 AOUT	CROTOY	<i>DJAMILA - ZOHRA - SABINE - LAKHDAR - DALILA - MOHAMMED - ABDELKADER - KHAUD -</i>	sérieusement blessés...
7 AOUT	CANET	<i>3 SENEGALAIS</i>	Blessés
21 AOUT	SOMME	<i>ARESKI HADDOUCHE</i>	Frappé et mutilé
31 AOUT	CHARLEVILLE MEZIERES	<i>BOUGUERMOUTH</i>	Assassiné
31 AOUT	SEDAN	<i>BEN IDIR</i>	Blessé
AOUT	CROTOY	<i>3 MAGHREBINS</i>	Blessés
AOUT	LOIRET	<i>MUAMMER INIK</i>	Assassiné
17 NOVEMBRE	CASTRES	<i>SNOUSSI BOUCHIBA</i>	Assassiné.

# POUR EN FINIR AVEC LA DOUBLE PEINE ET POUR LE DROIT AU SEJOUR

**D**epuis plusieurs années, malgré les actions et les combats menés avec courage et ténacité, les droits les plus fondamentaux comme le droit au séjour des étrangers résidents en France de longue date sont violés sans impunité par des lois injustes et inévitables, comme celles relatives à la double peine.

**- LA DOUBLE PEINE, c'est quoi :**  
des arrêtés d'expulsion pour les uns, des interdictions du territoire français pour les autres, qui les attendent comme un couperet, à la sortie de prison. Ce sont des personnes bannies du pays où ils ont grandi ; ce sont des familles brisées, enracinées depuis si longtemps en

France qu'ils leur est intolérable de voir partir leurs enfants, leurs frères, leurs parents.

## **- ABROGER LA DOUBLE PEINE :**

- C'est garantir l'égalité des droits des résidents étrangers protégés devant la loi
- C'est supprimer ces situations de clandestinité baignant dans l'hypocrisie
- C'est ne pas remettre en cause l'insertion des populations immigrées
- C'est aussi contribuer à la paix sociale dans les quartiers

Venez nous rejoindre dans cette campagne contre la double peine et pour le droit au séjour des populations immigrées.

## Meeting

**le 14 décembre 1991 de 14 H à 19 H  
à la Bourse du Travail de Saint Denis (93)  
Rue Bobby Sands, Métro Saint-Denis-Porte de Paris**

**Associations signataires :** Amicale des Algériens en Europe, Associations de Gennevilliers, ASTI, ATMF, CEDETIM, CGT, CIMADE, Comité National contre la Double Peine, FASTI, FETAF (Fédération des Travailleurs Africains en France), GISTI, IM'MEDIA, JALB (collectif Rhône-Alpes), LCR, MRAP, Réflexe, Résistance des Banlieues, SAF (Syndicat des Avocats de France), SNES, Syndicat de la Magistrature, UTIT, Les Verts.

**Contact : Comité National contre la Double Peine  
Tel : (1) 45 33 41 95**



## **mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples**

siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél. : (1) 48.06.88.00 - fax : (1) 48.06.88.01

### **COMMUNIQUE**

#### **BOSNIE: LA GUERRE N'EST EN AUCUNE FACON UNE SOLUTION**

Une fois de plus, les populations civiles de Bosnie sont sous le feu des agresseurs, rendus plus arrogants par l'absence de politique sérieuse et cohérente des puissances. Les choses allaient plus vite quand il s'agissait de rétablir un émir pétrolier sur son trône.

Cette situation suscite une légitime indignation parmi les partisans de la paix et de la coexistence. La solution, ce n'est pas la guerre qui fixerait -provisoirement et au hasard des interventions extérieures inévitables- les frontières découpées selon des critères ethniques qui n'ont aucun sens.

La solution, c'est le rétablissement d'une société laïque, plurielle, vraiment démocratique. La France doit jouer de tout son poids en ce sens.

Le gouvernement français publie de bonnes déclarations, mais dans le même temps serait bien inspiré de régler au plus vite les problèmes à portée de sa main, comme celui des déserteurs, insoumis, objecteurs, qui demandent vainement asile.

Le tribunal international de l'ONU ne va pas vite en besogne. Dans deux mois va s'ouvrir la session spéciale contre la purification ethnique du Tribunal Permanent des Peuples, qui sera un moment important et encouragera tous ceux qui luttent pour une vraie paix dans les républiques ex-yougoslaves. Le MRAP s'honore d'être signataire de la plainte qui est à l'origine de cette session.

Il ne faut pas que dans ce temps, de nouveaux massacres s'organisent. Le MRAP appelle tous les antiracistes à manifester avec tous ceux qui ne désirent que la paix, leur opposition aux politiques d'apartheid, leur volonté de voir se réunir une véritable conférence de paix.

le 1er décembre 1994

# 5 Heures avec le Peuple Kurde

Nous vous appelons à venir exprimer votre soutien au peuple  
kurde

**le samedi 18 juin à partir de 13H30**  
à la Bourse du Travail Paris  
Angle du bd du Temple et de la rue Charlot  
Métro République.

Première partie: meeting-débat avec la participation

d'un député du DEP

du Professeur Yalçın Kuçuk, écrivain, journaliste à Ozgür  
Günden

d'un dirigeant de l'Association des Droits de l'Homme en  
Turquie

d'un représentant de la communauté kurde en France

deuxième partie: spectacle avec

Sara Alexander

Alain Aurenche

Fredéric Truche

des groupes folkloriques kurdes

**Peçgirtin jibo gelhe Kurd!**



# Appel pour le Peuple Kurde

Depuis bientôt un siècle, le peuple kurde attend que les engagements internationaux qui lui reconnaissent ses droits soient enfin respectés. Force est de constater, que jusqu'à présent, les bonnes intentions exprimées à l'issue des 2 conflits mondiaux et dans les instances internationales ont cédé le pas devant les intérêts politico-économiques immédiats.

Le Kurdistan est éclaté entre 4 pays et les Kurdes dépendent de ces nations. Ainsi en Turquie, le Gouvernement tente de liquider physiquement le peuple kurde. Le génocide dure depuis des années. Depuis 1993, plus de 1000 villages ont été incendiés et détruits, la population kurde déportée par centaine de milliers, ses représentants au Parlement emprisonnés ou assassinés, sa presse sans cesse menacée: 12 journalistes de l'Ozgür Günden assassinés et d'autres disparus.

Alors que la Turquie viole systématiquement les Droits de l'Homme sur son sol, elle est en passe d'être admise au sein de la CEE. De son côté, la France procède à des rafles au sein de la communauté kurde, emprisonne ses ressortissants, et au mépris du respect des droits des réfugiés politiques, fournit à la police turque la liste des personnes arrêtées. En Allemagne, comme en France, les organisations culturelles kurdes ont été interdites. Simultanément à ces faits, ces deux pays vendent des armes à la Turquie, la France fournissant les hélicoptères qui servent à l'armée turque pour massacrer le peuple kurde.

La violence de la répression s'accroît, entourée du silence de grandes puissances.

Il est urgent que s'arrête cette escalade et que, comme l'a demandé l'ensemble des organisations kurdes, des négociations soient ouvertes. Pour l'instant, seuls les Kurdes ont procédé unilatéralement à un cessez-le-feu, la Turquie accentuant encore plus la répression. Ils demandent un cessez-le-feu bilatéral et l'ouverture de négociations en vue de la reconnaissance de leur droit de vivre dignement et en paix sur leur sol.

Nous, organisations et personnalités soussignées, demandons que la France agisse auprès des instances internationales, pour que cessent les persécutions du peuple kurde et que s'ouvrent des négociations pour la reconnaissance de ses droits.

Nous demandons la suspension de la Turquie du Conseil de l'Europe et l'arrêt de la livraison d'armes à la Turquie.

Nous demandons que cessent les rafles et les arrestations arbitraires en France.

Nous demandons que les emprisonnés soient libérés et que soit levée l'interdiction des organisations culturelles kurdes.

organisations signataires: Alternative Libertaire; Association Culturelle des travailleurs Kurdes en France; AREV; Association Française des Juristes Démocrates; ATMF; CEDETIM; CGT; CIMADE; Droit et Solidarité; FASTI; FSU; IMADR; LCR; LICRA; MRAP; Nouveaux Droits de l'Homme, Refondation; SOS -Racisme; SNES; UNEF; UNEF-ID; les VERTS, CAIF, UNION DES FEMMES KURDES EN FRANCE.

# APPEL DE SOLIDARITE POUR LES REFUGIES DE SAINT AMBROISE ET DU GYMNASSE JAPY

Depuis le 18 mars 1996, 300 personnes (familles, personnes seules) sont en lutte pour obtenir la **régularisation de leur situation administrative**.

Après les expulsions de l'Eglise Saint-Ambroise, du gymnase Japy et plusieurs déménagements, elles se sont installées, depuis le 10 avril, à PARIS au 22 ter de la rue Pajol, dans un **entrepôt SNCF désaffecté**, attendant aux bureaux de l'Intersyndicale.

Parmi les 300 personnes, 100 enfants vivent en permanence dans cet entrepôt.

Ce mouvement est né à Paris mais c'est un signe de malaise qui aurait très **bien pu naître dans d'autres villes françaises**. Ce premier mouvement a une importance symbolique : il est **révélateur d'un problème national**.

Mobilisées depuis près d'un mois et demi, les familles, comme les célibataires, sont toujours aussi déterminées.

Parmi les réfugiés, d'origine malienne pour la plupart, on distingue :

- des parents étrangers d'enfants français,
- des personnes menacées de mort dans leur pays, auxquelles la France refuse l'asile,
- des victimes du non-renouvellement de la carte de séjour,
- des personnes n'ayant pas bénéficié du regroupement familial,
- des enfants nés en France après les lois Masqua, menacés d'expulsion avec leurs parents,
- des enfants non expulsables et dont les parents sont, au contraire, **expulsables**.
- des conjoints dont seul l'un d'eux est régularisé,
- des étudiants et élèves dont on risque

de briser la scolarité.

De très nombreuses associations et des syndicats leur apportent leur soutien. Un pourrissement de l'action, voulu par les pouvoirs publics, est prévisible.

**Le réseau de solidarité**, déjà en place depuis le début, doit donc perdurer tant que les 300 personnes choisiront la lutte pour **l'obtention de leurs papiers**.

C'est pourquoi aujourd'hui les organisations lancent un **appel pour un soutien financier (1)** : un soutien matériel et un soutien alimentaire.

Les familles ont besoin de :

- tentes, bâches, matelas,
- tapis de sol (chutes de moquette ...),
- couvertures et sacs de couchage,
- thermos (eau chaude pour les nourrissons),
- assiettes, gobelets, couverts plastiques,
- jouets pour les enfants,
- couches tous âges (plus particulièrement de 9 à 25 kg),
- sopalin, papier toilette,
- vêtements pour enfants (de 0 à 8 ans), chauds de préférence.

Les familles ont besoin également d'un **soutien alimentaire** :

- petits pots, lait poudre 1er et 2ème âge
- lait UHT 1/2 écrémé, aliments secs (riz, semoule, farine, eau de source), etc...

Elles peuvent être jointes au 46 07 16 19.

En toute amitié.



Comité de PARIS 18ème

(1) CCP CREDIT MUTUEL 80 13 4041 ou envoyer, au 22 ter rue Pajol - 75018 PARIS, un chèque à l'ordre de CFDT. Solidarité sans papiers (transparence comptable avec un représentant CFDT et un membre d'association)



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

43, boulevard Magenta - 75010 PARIS - tél. 01.53.38.99.99 - Fax 01.40.40.90.98 - e.mail [mrp@ras.eu.org](mailto:mrp@ras.eu.org)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 Août 1998

Réf. : AK/N°111

## LE MRAP AUX CÔTES DE TOUS LES SANS PAPIERS EN LUTTE

Depuis le début d'un nouvel été de lutte pour leurs papiers, la détermination des sans-papiers ne faiblit pas et manifeste leur volonté intacte d'aller jusqu'au bout de la démarche entamée le 18 mars 1996 par l'occupation de l'église Saint-Ambroise.

Occupations et grèves de la faim émaillent ces années de mobilisation pour obtenir le droit de vivre au grand jour en France.

La nouvelle action symbolique entreprise depuis plusieurs jours par quelques sans-papiers de Saint-Bernard et leurs soutiens à la Nonciature Apostolique revêt une dimension symbolique forte.

S'adressant aux chrétiens du monde entier, le Pape n'a cessé d'affirmer depuis la réunion de Munich du Conseil pour la Pastorale des Migrants, en septembre 1994, que les étrangers en situation irrégulière ont droit à une fraternité et une "*solidarité (qui) ne s'arrête pas là où le droit impose des limites*" et que "*la première manière d'aider ces personnes est de les écouter pour connaître leur situation et de leur assurer, qu'elle que soit leur situation juridique devant la législation de l'Etat, les moyens nécessaires à leur subsistance*" (Journée Mondiale des migrants et des réfugiés 1995) dans la perspective de les aider à obtenir des permis de séjour.

Outre les "Saint-Bernard" qui demandent aujourd'hui la médiation du Pape et de son Nonce Apostolique, de nouveaux sans-papiers de toutes origines, en particulier asiatiques, se constituent en nouveaux collectifs solidaires pour réclamer ensemble leur régularisation. Plus de 40 collectifs de sans-papiers sont aujourd'hui mobilisés au sein de la Coordination nationale des sans-papiers.

Le MRAP tient à réaffirmer qu'il demeure fermement à leurs côtés et ne cessera d'agir avec eux et l'ensemble des organisations qui les soutiennent pour que soit enfin reconnu leur droit de vivre légalement en France.

# Pour une solution politique à la question kurde en Turquie

Depuis 14 ans, la guerre qui oppose l'armée turque et le PKK a fait plus de 30 000 morts, 4 millions et demi de Kurdes ont été chassés de chez eux et vivent dans des conditions misérables, 4 000 villages ont été détruits par les militaires, soit le tiers des villages kurdes, tandis que la déforestation et l'exode massif de 2 millions de kurdes déplacés vers les centres urbains provoquent la ruine et la désolation du Kurdistan turc. Les violations des droits de l'Homme sont innombrables. 10 000 prisonniers politiques sont détenus dans les geôles turques. A l'arrivée d'Abdullah Öcalan en Italie, des milliers d'arrestations ont eu lieu en Turquie parmi les dirigeants et les sympathisants du parti kurde HADEP et des organisations politiques, associatives, syndicales, démocratiques turques. Sans arrêt des pressions ont lieu contre les défenseurs des droits de l'Homme par tous les moyens possibles (manifestations d'extrême droite, emprisonnements, fermeture de locaux, militants torturés...)

On ne peut réduire la question kurde à un problème de terrorisme. Cette guerre a pour raison essentielle l'impossibilité pour le peuple kurde de faire valoir ses droits démocratiques, fondamentaux et légitimes en matière politique, sociale, économique, culturelle, linguistique. Il est indispensable que les peuples turc et kurde puissent enfin disposer d'un avenir commun dans la paix et le respect de la diversité culturelle et linguistique. Il faut tout faire pour arrêter cette sale guerre. La lutte du peuple kurde est inséparable de la lutte du peuple turc pour la démocratie en Turquie.

Il n'a pas de solution militaire à la question kurde. Il faut que les responsables politiques, sans pression des militaires, puissent décider librement d'un règlement équitable pour les deux peuples dans l'esprit de la Charte des Nations Unies et des principes universels de la Déclaration des droits de l'Homme. Il faut que le gouvernement et l'armée turque acceptent la voix du dialogue de paix et discutent enfin avec les représentants du peuple kurde. Toute solution négociée passe par la reconnaissance préalable des interlocuteurs représentatifs. Comme hier Nelson Mandela, dans le contexte de l'apartheid, Yasser Arafat dans le cadre du conflit israëlo-palestinien ou Gerry Adams dans le conflit irlandais, Abdullah Öcalan, président du PKK, est aujourd'hui un acteur incontournable du processus de paix. Il a déclaré officiellement être contre toutes les formes de terrorisme et pour une solution pacifique et négociée de la question kurde dans le respect des frontières de l'Etat turc. Il a proclamé un cessez-le-feu unilatéral à trois reprises, sans jamais avoir de réponse positive de la part de la Turquie. Dans ces conditions, l'obtention d'un statut politique pour Öcalan est une chance pour la paix. Toute autre solution ne ferait que prolonger la guerre.

## ***C'est pourquoi, solidaires du peuple kurde :***

Nous demandons aux pays de l'Union européenne d'accorder à Mr Öcalan l'asile politique qu'il a demandé et à ne céder à aucune pression.

Nous demandons à l'Union européenne d'intervenir auprès de la Turquie pour une solution pacifique et négociée de la question kurde et le respect des libertés démocratiques en Turquie, l'arrêt des tortures, des emprisonnements arbitraires et des disparitions.

Nous demandons l'arrêt des poursuites et des mesures d'expulsion contre les militants kurdes et turcs défenseurs des droits de l'Homme.

Nous appelons à la constitution d'un Comité international pour une solution pacifique et politique à la question kurde.

**MANIFESTATION**  
**MERCREDI 3 FEVRIER 1999**  
**à 18 h 30 au Parvis des droits de l'Homme**  
**M° Trocadéro**

Imp. Photographie

appel de :  
lement kurde en exil (PKDW), Centre d'information Kurdistan (CIK), Fédération des associations culturelles de Kurdistan EYKA-KURDISTAN), ACTIT, ADTT, Association culturelle kurde en France (Iran), Association solidaire des kurdes en France (ak), sympathisants en France de HADEP, sympathisants en France de l'ÖDP, CIMADE, MRAP, France-Libertés, FDIF (Femmes lidaires), Les Verts, Les Alternatifs, Ligue communiste révolutionnaire (LCR).

MRAP, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples  
43, boulevard Magenta 75010 Paris

\*\*\*\*\*

### LA GUERRE DANS LES BALKANS : INFORMATIONS ET DISCUSSION

La situation au Kosovo, à ses frontières, en Serbie, dans ce qui reste de l'ex-Yougoslavie, s'aggrave tous les jours. Le nationalisme forcené de S. MILOSEVIC, dénoncé depuis dix ans par tous les observateurs et aussi par le MRAP, produit ses fruits d'atrocités, de souffrances, et maintenant d'expulsions de masse.

L'intervention militaire de l'OTAN n'a fait qu'aggraver la situation. Les bombardements n'ont eu d'autre résultat politique que de renforcer MILOSEVIC. Dans ces conditions, les buts politiques et militaires réels de l'OTAN vont exactement à l'encontre de ce que l'Alliance proclame.

La voix des démocrates serbes, des partisans de la coexistence, a de plus en plus de mal à se faire entendre. Le MRAP adresse à ces hommes et femmes courageux l'expression de sa solidarité. C'est sur eux que repose l'espoir de voir le peuple serbe sortir de l'engrenage nationaliste, ce sont eux qui incarnent l'espoir de la démocratie pluriculturelle. C'est pourquoi nous voulons renforcer la solidarité avec les populations civiles réfugiées ou sinistrées et le soutien aux forces démocratiques, pacifistes et antinationalistes de la région.

Les Kosovars expulsés de chez eux ne doivent pas être condamnés à un exil lointain et définitif - ce que souhaite le gouvernement de Belgrade -. Mais il est scandaleux que le gouvernement français refuse d'accorder l'asile au titre de la convention de Genève sur les réfugiés et demandeurs d'asile à tous ceux, Kosovars ou Serbes, qui en font la demande.

Face à cette guerre, il est de plus en plus urgent de faire cesser le feu, d'arrêter les bombardements de l'OTAN en vue d'une démilitarisation de la région afin de permettre à tous les habitants du Kosovo de rentrer chez eux et d'y vivre sans crainte. Dans cette perspective l'ONU doit retrouver son rôle véritablement international.

Pour faire cesser la guerre et aboutir à l'autodétermination des Kosovars en garantissant le droit de toutes les minorités : non à la logique de guerre ! oui à l'ouverture de véritables négociations !

Réunion organisée par le MRAP V<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup>  
Mercredi 26 mai 1999 à 20 heures 30

avec

Nils ANDERSSON, journaliste  
Catherine SAMARY, universitaire  
et

Mouloud AOUNIT, Secrétaire général du MRAP  
CENTRE CULTUREL LA CLEF, 21, rue de la Clef, 75005 Paris  
métro Censier-Daubenton

MRAP V<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup>, BP 243 75227 PARIS CEDEX 05

PAF 10 ou 20 francs



## P E T I T I O N

Le journaliste et militant afro-américain Mumia Abu Jamal risque, après 17 ans d'attente dans le couloir de la mort, d'être exécuté le 2 décembre prochain pour un crime qu'il n'a vraisemblablement pas pu commettre.

Toutes les demandes de révision du procès ont été rejetées.

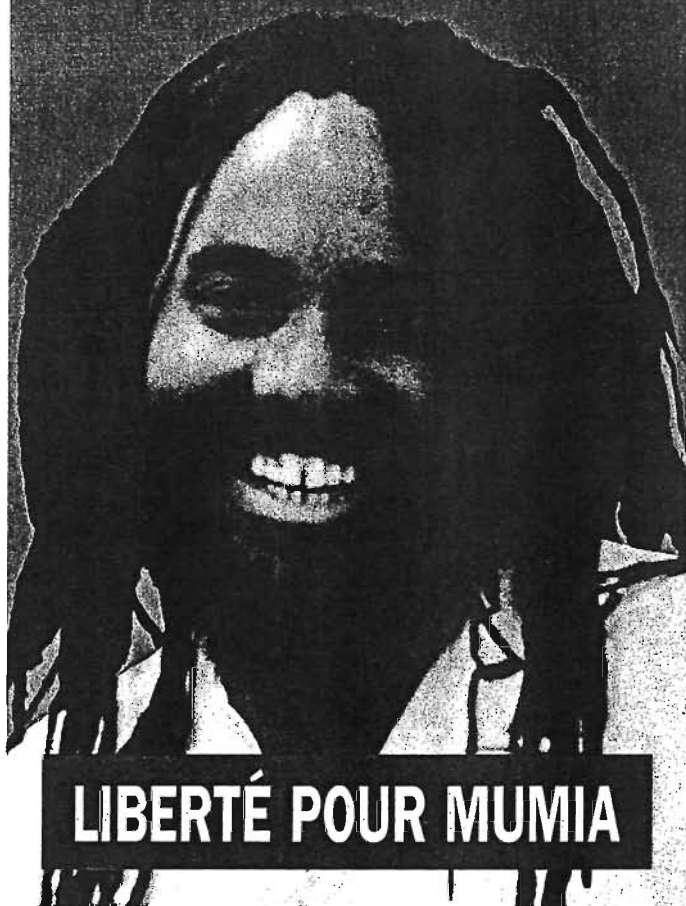
Seul le Président des Etats-Unis peut, s'il en a le courage politique, empêcher le meurtre légal.

Les signataires demandent solennellement au Président William Clinton de ne pas permettre qu'aux noms de Sacco et Vanzetti et des époux Rosenberg s'ajoute celui de Mumia Abu Jamal.

<i>NOM</i>	<i>Adresse</i>	<i>Signature</i>

MRAP - 43 bd Magenta - 75010 Paris - Fax : 01.40.40.90.98.

**FREEDOM FOR MUMIA**



**LIBERTÉ POUR MUMIA**

**mr ap**

© 01 53 38 99 99